

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 254

MONTRÉAL, LE MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

DÉCOUVERTES

Des souris porteuses d'organes humains

PAGE B 4



L'ÉCONOMIE

Hausse mensuelle des tarifs téléphoniques

PAGE B 1

LE MONDE

«Conclave de paix» en Ohio

PAGE A 2



CULTURE

Bashing: des guitares, des machines et des mots

PAGE B 8

PARIZEAU CÈDE LA PLACE

PERSPECTIVES

«Monsieur» tire sa révérence

Avec sobriété et dignité, en contraste frappant avec la fébrilité et l'effervescence de la longue veillée référendaire, Jacques Parizeau a annoncé hier soir qu'il quittera ses fonctions publiques à la fin de l'année. Cette démission dramatique est à la fois surprenante et prévisible. C'est un énorme point d'orgue au long parcours d'un combattant qui a eu sa part de déboires et de succès mais qui n'a pu réaliser lundi le grand rêve qui l'anime depuis près de 30 ans.



Gilles Lesage

Ce qui est surprenant, c'est que M. Parizeau tire sa révérence dès maintenant, sans attendre que la poussière soit retombée et que ses collègues aient eu le loisir de faire l'analyse de la secousse sismique qui a ébranlé le Canada lundi soir. Il n'a même pas rencontré son caucus parlementaire qui, avec lui, a mené le bon combat depuis sept ans. Il n'a probablement pas voulu — à la lumière du tollé soulevé, y compris chez ses proches, par ses propos disgracieux de lundi sur «l'argent et le vote ethnique» — que l'on fasse son procès sur la place publique et que les couteaux se mettent à voler autour de lui.

Ce qui était prévisible, par contre, c'est que ce valeureux chevalier de la souveraineté, depuis son long voyage en train vers les Rocheuses en 1969, ne s'incrusterait pas longtemps dans le décor dès lors qu'il n'a pu amener les siens à la terre promise ainsi qu'il s'y était engagé. Le seuil magique de la majorité lui ayant été refusé, une seule conclusion se faisait péremptoire pour lui: céder la place sans tergiverser, surtout avant qu'on ne lui montre la sortie. À l'évidence, il n'a pas voulu subir le supplice et le calvaire du père fondateur, René Lévesque, après la déroute référendaire et ses séquelles désastreuses sur tous les plans pour le Québec. Pas d'agonie cruelle pour Monsieur. Fidèle à lui-même, tel un croisé pur et dur, M. Parizeau n'a pas suivi M. Lévesque au Parti québécois, il y a 25 ans, pour le plaisir de faire de la politique, de goûter au pouvoir et d'administrer au mieux une province. C'est la souveraineté qui l'intéresse, pour ne pas dire la séparation, et rien d'autre.

Démission surprenante et prévisible d'un fier combattant

Toutes ses énergies depuis lors — ses luttes au sein du PQ, au quotidien *Le Jour*, comme ministre extrêmement important et influent, son «schisme» douloureux à cause du «beau risque» emprunté par M. Lévesque en 1984, sa mise en réserve de la République, son retour éclatant comme chef et premier ministre — étaient nourries par cette grande obsession: faire l'Indépendance du Québec.

A temps et à contretemps, sur toutes les tribunes, M. Parizeau allait répétant que le PQ était souverainiste avant, pendant et après les élections. En l'élisant, les Québécois sauraient dans quoi ils s'engagent à court terme. Pas de tergiversations ou d'entourloupettes pour lui, la ligne droite et sans faille, quels que soient les obstacles et les pièges. Les compromis qu'il a faits ne sont pas nombreux. Mais ceux auxquels il a dû se soumettre, avec plus ou moins de gaieté de cœur, ne le furent en fait que pour mieux tendre à son but ultime.

A titre de chef de l'opposition, les déboires du lac Meech, le frisson de la Commission Bélanger-Campeau et du rapport Allaire, les soubresauts hoquetants de Charlottetown ont alimenté sa longue quête et tissé la toile de son idéal. Les trois périodes d'une bonne partie de hockey devaient suivre et créer, à terme, le Pays: l'élection de 54 souverainistes à Ottawa; l'élection d'un gouvernement péquiste à Québec; et sans quelque attermoiement, un référendum sur l'avenir du Québec.

C'est là que ça a accroché. En dépit de tous les efforts des preux chevaliers, blanchis sous le harnais, la Cause ne recueillait que 40 % de la faveur populaire. Pour la faire grimper, il a fallu accepter trois compromis: le virage imposé par M. Bouchard en avril, l'entente tripartite faisant place à Mario Dumont en juin, la nomination de M. Bouchard — toujours là et toujours lui — comme chef négociateur éventuel. Et en attendant, toute la gloire et l'engouement pour cet héritier naturel du père fondateur, passionné et populiste.

Diriger une province ne l'intéressait pas, a déjà confié le vieux scout «belette vibrante»; à plusieurs reprises, il a fait allusion à son âge (65 ans) et au changement de la garde. Premier tremblement de la secousse de lundi, il a tiré la conclusion qui s'imposait, aveuglante, pour lui. La donne change. Prête ou non, la relève doit plonger. A vous, M. Bouchard, M. Landry, Mme Marois, et qui d'autre?

Il quittera ses fonctions de premier ministre, de chef du PQ et de député en décembre

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Jacques Parizeau a pris la classe politique par surprise, hier, en annonçant qu'il quittera, peu avant Noël, toutes les fonctions officielles qu'il occupe.

«J'annonce qu'à la fin de la session parlementaire de l'automne, je libérerai les postes de premier ministre, de président du Parti québécois et de député de L'Assomption», a-t-il déclaré au cours d'un point de presse, dans le décor solennel du Salon rouge de l'Assemblée nationale.

M. Parizeau estime avoir atteint ses propres limites comme leader du mouvement souverainiste et cède la place à de «nouveaux leaders qui sauront faire franchir à la souveraineté de nouvelles frontières».

Sans tarder, les yeux se sont tournés vers Ottawa et vers le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, le politicien le plus populaire du Québec et celui qui a tiré le camp du OUI de sa torpeur en milieu de campagne. On le voit comme le successeur le plus probable à M. Parizeau.

M. Bouchard n'a fait aucun commentaire hier soir. Le caucus des députés du Bloc québécois se réunit ce soir pour étudier les scénarios d'avenir pour leur formation politique et pour eux-mêmes. M. Bouchard n'a exclu aucune éventualité.

La popularité de M. Bouchard n'exclut pas, cependant, qu'une course au leadership du Parti québécois ait lieu et que d'autres candidats soient sur les rangs. Les noms les plus fréquemment évoqués sont ceux de Bernard Landry et Pauline Marois, tous deux ministres de M. Parizeau et ex-candidats à la succession de

René Lévesque en 1985.

M. Landry a toutefois déclaré, hier, sur les ondes de RDI, que M. Bouchard était l'homme de la situation. «Je serai sur son chemin pour l'aider à faire ce qu'il a envie de faire.»

La tenue d'une course à la direction pourrait avoir pour effet de maintenir à un haut degré le niveau de militantisme des péquistes et des souverainistes québécois, de prolonger en quelque sorte la campagne qui s'achève, mais avec com-

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU



C'est dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale, en compagnie de son épouse, Lisette Lapointe, que le premier ministre Jacques Parizeau a déclaré, en fin d'après-midi hier, qu'il quittera son poste en décembre.

Landry s'effacera devant Bouchard

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La démission de Jacques Parizeau moins de 24 heures après le référendum a pris un peu tout le monde par surprise, hier sur les collines parlementaires de Québec et d'Ottawa, où la succession du premier ministre est rapidement devenue le sujet de multiples spéculations.

Le vice-premier ministre Bernard Landry, un candidat qui peut aspirer sérieusement à la plus haute fonction au Québec, laisse déjà entendre qu'il s'effacera devant le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, si ce dernier tient à reprendre le flambeau de la souveraineté.

«Il y a dans le décor québécois un immense personnage qui a joué un rôle prépondérant dans la campagne référendaire. C'est Lucien Bouchard. Il est normal que spontanément, les gens pensent à lui», a indiqué M. Landry.

«Je travaille pour la souveraineté et je fais passer cette cause avant toute considération personnelle», a-t-il ajouté avant de rendre hommage à Jacques Parizeau, un homme «cohérent, digne», qui a «pris acte de la décision et payé de sa personne».

Le chef du Bloc québécois et celui qui s'impose comme le principal candidat à la succession de M. Parizeau, Lucien Bouchard, a refusé hier de commenter la démission. Son attachée de presse Marthe Lawrence a par ailleurs indiqué que M. Bouchard n'avait été informé de

VOIR PAGE A 8: LANDRY

- Le discours intégral de Jacques Parizeau..... A 5
- L'éditorial de Lise Bissonnette..... A 6
- Une démission qui n'a pas surpris les femmes..... A 5
- Patronat et syndicats font la même analyse de la démission du premier ministre..... A 5



REFERENDUM

La succession de Jacques Parizeau

Souverainiste inconditionnel et populaire recherché

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Celui qui voudra succéder à Jacques Parizeau à la tête du Parti québécois devra faire la preuve de ses convictions souverainistes et démontrer sa capacité à conserver le pouvoir aux prochaines élections générales. Bref, un souverainiste inconditionnel et populaire. Et Lucien Bouchard n'est peut-être pas le seul dont les caractéristiques collent à ce profil.

À peine M. Parizeau avait-il annoncé sa démission que dans les officines gouvernementales, dans les bars de la Grande-



Pauline Marois



Lucien Bouchard



Bernard Landry

René Lévesque en 1985 et de Pierre Marc Johnson en 1988.

Dans toutes les conversations, c'est toujours le nom de Lucien Bouchard qui est le premier mis en avant. Mais depuis que M. Parizeau a fait connaître sa décision, la liste ne cesse de s'allonger. On parle surtout de Bernard Landry, Pauline Marois, Guy Chevrette, Serge Ménard, Jean Garon, Jean Rochon, Monique Simard, Louise Beaudoin et Jacques Brassard.

Les velléités de Bernard Landry sont bien connues, lui qui, faute d'appuis sub-

VOIR PAGE A 8: SUCCESSION

Les «changements» d'Ottawa

Du «niaisage», selon Bouchard

Chrétien admet ne pas avoir de position concrète

JEAN DION

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Jean Chrétien pourra promettre tous les «changements» qu'il lui chante, ce n'est certes pas auprès des perdants du référendum de lundi qu'il trouvera une oreille compatissante.

Après avoir fait savoir à la Chambre des communes qu'il avait commencé à consulter ses homologues provinciaux afin de donner une suite favorable au Québec à la mince victoire du NON, le premier ministre a eu droit hier à une réplique vitriolique du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, qui lui a opposé une fin de non-recevoir totale et définitive.

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

INDEX

- AgendaB7
- Avis publicsB5
- ClasséesB6
- CultureB6
- Économie.....B1
- Éditorial.....A7
- Le monde.....A2
- Mots croisés.....B6
- Les sportsB5

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec éclaircies. 30 % de possibilité d'averses.
Max: 3



Québec
Ciel variable. Ennuagement en fin de journée. Max: 3
Détails en B 6

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

OTAN: PROBABLEMENT LUBBERS

Bonn (Reuter) — L'ancien premier ministre néerlandais Ruud Lubbers semble assuré de succéder à Willy Claes au poste de secrétaire général de l'OTAN après avoir obtenu le soutien de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne. Après Jacques Chirac et John Major lors du sommet franco-britannique de la veille, le chancelier Helmut Kohl a annoncé hier dans un communiqué qu'il soutiendrait Ruud Lubbers s'il décidait de se porter candidat. «Il semble à présent pratiquement certain que Lubbers sera le prochain secrétaire général de l'OTAN», déclare-t-on de source proche de l'Alliance atlantique à son quartier général bruxellois.

LE RÉGIME NIGERIAN DÉNONCÉ

Londres (AFP) — L'écrivain nigérian Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature, a réclamé hier du Commonwealth «l'isolement total» du régime militaire du Nigeria après les condamnations à mort de l'opposant Ken Saro-Wiwa et de trois autres membres de son organisation. «Le Commonwealth doit arrêter de faire du pied à ce régime brutal et seules les sanctions les plus strictes à son encontre, son isolement total, permettront de sauver les vies» des quatre condamnés à mort, a déclaré Wole Soyinka à la chaîne de télévision britannique Channel 4. Cet appel du Prix Nobel de littérature intervient à dix jours du début du sommet du Commonwealth, le 10 novembre à Auckland (Nouvelle-Zélande).

HAÏTIENS RAPATRIÉS

La Havane (AFP) — Un groupe de 87 ressortissants haïtiens qui avaient trouvé refuge à Cuba après avoir fait naufrage sur les côtes de l'île en août, ont été rapatriés volontairement par avion hier, a annoncé l'Agence d'information nationale (AIN, officielle). Ces Haïtiens font partie d'un groupe de 188 émigrants dont le bateau, en route pour les États-Unis, avait fait naufrage sur les côtes de la province de Camaguey (est de Cuba). Cuba est un lieu d'accueil traditionnel pour les Haïtiens qui émigrent vers la Floride. Selon l'AIN, au cours des 15 dernières années, plus de 70 000 Haïtiens dans cette situation ont bénéficié d'une aide humanitaire cubaine.

WALESA EN DENTS DE SCIE

Varsovie (Reuter) — À l'approche des élections présidentielles du 5 novembre en Pologne, la popularité du chef de l'État sortant, Lech Walesa, oscille dans les sondages d'opinion. Selon l'étude réalisée par Demoskop, il recueille désormais 24 % des intentions de vote, contre 26 % pour l'ancien communiste Aleksander Kwasniewski. Il y a deux semaines, ces chiffres étaient de respectivement 15 % et 26 %. Mais dans un autre sondage, le principal rival de Lech Walesa accentue son avance sur le fondateur de Solidarité. Les politologues polonais prédisent un deuxième tour opposant l'ancien ouvrier des chantiers navals de Gdansk et Aleksander Kwasniewski, dont le parti occupe une position dominante au Parlement. Il y aura un deuxième tour de scrutin le 19 novembre si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des suffrages au soir du 5 novembre.

SAÏD SAADI OPTIMISTE

Alger (Reuter) — Saïd Saadi, personnalité anti-islamiste et l'un des quatre candidats à la présidence algérienne, se dit convaincu que la violence islamiste ne dissuadera pas les Algériens de voter pour le candidat de leur choix le 16 novembre. «La violence n'empêchera pas les Algériens de voter. A mon avis, ils (les groupes armés) ont trop fait et, à un moment, la banalisation est contre-productive. L'effet de dissuasion ne s'accroît pas de l'excès», a souligné le chef de file des anti-islamistes algériens. Selon Saïd Saadi, le mouvement islamiste dans son ensemble aurait atteint la phase de «régression durable».

INCIDENTS À HÉBRON

Hébron (Reuter) — Des incidents ont opposé hier des Palestiniens à des colons juifs à Hébron, en Cisjordanie occupée, et deux Palestiniens ont été hospitalisés, ont rapporté des témoins arabes. Policiers et soldats israéliens ont mis fin aux affrontements à l'école de filles Gordoba (palestinienne), où plusieurs accrochages entre Juifs et Arabes avaient déjà eu lieu précédemment. Les blessés sont une écolière et un enseignant, ont dit les témoins. Ni les 100 000 habitants arabes ni les 400 colons juifs d'Hébron ne sont satisfaits des mesures de sécurité adoptées pour la ville dans le cadre de l'accord d'autonomie sur la Cisjordanie signé par l'OLP et Israël en septembre. Les Palestiniens réclament le départ des colons.

Izetbegovic, Milosevic et Tudjman négocient à partir d'aujourd'hui la paix en Bosnie

«Conclave de paix» en Ohio

«Cela peut être la dernière chance», lance Bill Clinton

Les pourparlers qui s'ouvrent aujourd'hui entre Serbes, Croates et Bosniaques sur une base militaire de l'Ohio offrent «la meilleure» mais aussi peut-être «la dernière chance de paix» en Bosnie, a affirmé hier le président Bill Clinton, en défendant la nécessité de l'implication des États-Unis dans le conflit bosniaque. Dans une allocution à la Maison-Blanche à la suite d'un entretien avec ses conseillers de politique étrangère, M. Clinton a affirmé que le moment était «crucial»: «C'est la meilleure chance de paix que nous avons eue depuis que la guerre a commencé. Cela peut être aussi la dernière chance que nous aurons pour un très long moment.»

Dayton (Reuter) — Les dirigeants serbe, bosniaque et croate se réunissent aujourd'hui au cœur de l'Amérique profonde pour amorcer des négociations de paix dont le principal instigateur, l'Américain Richard Holbrooke, assure que le succès n'est nullement garanti.

Quatre ans après le début des hostilités, les présidents serbe Slobodan Milosevic, bosniaque Alija Izetbegovic et croate Franjo Tudjman se retrouvent dans un même lieu pour tenter de frayer un chemin à la paix.

Dans un même lieu, mais pas dans une même pièce. Il est en effet exclu que les trois hommes se retrouvent face-à-face, du moins dans un premier temps.

En revanche, le cadre offert par les États-Unis aux acteurs de ce conclave est plutôt spartiate et n'incite guère au fanfaronnade diplomatique.

Richard Holbrooke, le négociateur américain largement responsable de la tenue de ce sommet, a choisi une base de l'armée de l'air à Dayton, Ohio, dans l'Amérique industrielle et industrielle, pour tenter de sortir de l'imbricatio bosniaque.

«C'est la diplomatie de la gamelle et du bidon», a ironisé un correspondant de guerre vétéran de la scène yougoslave en découvrant les bâtiments de briques rouges de la base noyés dans la brume.

«Les invités vont probablement penser qu'on les sanctionne plutôt qu'on ne les récompense d'avoir accepté de venir jusqu'ici», a-t-il ajouté.

«Ces messieurs sont davantage habitués à discuter dans les palaces de Genève. Ça va leur faire un choc», a-t-il prédit.

Le président serbe Milosevic a déjà ex-



Slobodan Milosevic, hier à Belgrade, s'embarquant pour les États-Unis: «L'Ohio? Vous croyez que je suis un moine?»

primé sa réprobation: «L'Ohio? Vous croyez que je suis un moine?», s'est-il exclamé en apprenant le lieu des discussions.

La remarque n'a fait qu'aggraver la suspicion dans laquelle l'opinion publique américaine tient les Serbes, désormais bien installés sur les télévisions américaines dans le rôle des «méchants».

C'est pourtant dans ce cadre austère que Richard Holbrooke effectuera chaque

jour ses navettes entre les bâtiments des différentes négociations.

Ayant pris acte des multiples mises en garde des uns et des autres à la veille du sommet, l'émissaire américain mesure l'ampleur de la tâche.

«Nous nous rendrons (...) à Dayton sans garantie de succès, mais fort de la volonté des États-Unis et de nos partenaires du Groupe de contact (russo-occidental sur la Bosnie) de réussir ou d'es-

sayer d'aller le plus loin possible», a-t-il dit lundi.

«Si Dayton et le processus de paix se soldent par un échec, le pays retombera dans la guerre», a-t-il ajouté, en se disant incapable de prédire la durée des discussions, qui pourraient se poursuivre pendant des semaines.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic s'est dit «modérément optimiste». «Nous allons là-bas avec un optimisme modéré, avec la détermination de rapporter à notre peuple une paix juste», a-t-il déclaré à la radio nationale bosniaque, en rappelant la position de Sarajevo.

La Bosnie, a-t-il dit, ne peut tolérer de menaces pour son intégrité territoriale, elle insistera sur l'unité de Sarajevo, sur la nécessité de forces internationales suffisantes pour superviser le processus de paix et sur l'établissement d'un lien entre aide à la reconstruction et respect des droits de l'homme.

Le président serbe a également quitté Belgrade mardi sur une note positive. «Nous espérons tous que la paix viendra enfin, une paix permanente et juste», a-t-il dit.

«Je crois fermement que toutes les conditions sont réunies lors de ces négociations pour définir avec précision les éléments significatifs d'un accord de paix», a-t-il ajouté.

Pourtant, un petit détail dans la salle de réunion de Dayton montre que de nombreux efforts seront nécessaires pour surmonter l'incompréhension qui s'est développée au fil des années entre les belligérants.

En plus des cabines pour les traducteurs français, anglais et russe, chaque camp — serbe, croate et bosniaque — dispose d'une cabine de traduction distincte bien que tous, avec des variantes régionales, parlent la même langue serbo-croate.

Mais les trois présidents ont insisté auprès de Washington pour qu'il en soit ainsi, et le gouvernement américain a choisi de céder à cette exigence.

Élections municipales en Afrique du Sud

Les Métis du Cap se méfient de l'ANC

La crainte d'un «pouvoir noir» sans partage est vivace

Le Cap (Reuter) — L'Afrique du Sud multiraciale tient aujourd'hui ses premières élections municipales de l'ère post-apartheid, mais dans la prospère province du Cap, la question raciale reste vivace.

Dans tout le pays, près de 13 millions d'électeurs, sur 17,5 millions d'inscrits, seront appelés à désigner leurs élus locaux. En raison de difficultés techniques, les quelque 3,3 millions d'électeurs de la province du KwaZulu-Natal, ceux du grand Cap et de nombreuses zones rurales ne voteront pas avant l'an prochain.

Le Congrès national africain (ANC) du président Nelson Mandela est assuré de la victoire dans la plupart des quelque 600 villes, communes et districts ruraux qui éliront leurs premiers conseils démocratiques.

Dans la province du Cap toutefois, la minorité métisse devrait une nouvelle fois donner l'avantage au Parti national, à dominante blanche, de l'ancien président Frederik de Klerk.

Nelson Mandela avait frôlé les 63 % de

suffrages aux élections législatives du printemps 1994, premier scrutin multiracial organisé en Afrique du Sud, mais la défiance des Métis avait permis au Parti national de conserver le Cap lors des élections provinciales organisées parallèlement.

«Je pense que le Parti national fera un peu moins bien que l'an passé», a prédit David Welsh, politologue à l'Université du Cap. «L'année dernière, la menace que représentait l'ANC avait suscité de l'hystérie parmi les Métis. Cette année, l'ANC semble faire moins peur.»

La crainte d'un pouvoir noir sans partage n'en demeure pas moins vivace parmi la minorité «de couleur» au Cap.

Pouvoirs disproportionnés

Créé il y a neuf mois, le Mouvement de résistance des personnes de couleur (Kleurling Weerstandsbeweging, KWB) a appelé au boycottage du scrutin de mercredi en arguant que les quotas raciaux négociés avant les élections législatives de 1994 accordent aux Noirs des pouvoirs disproportionnés au niveau lo-

cal jusqu'à 1999, date qui marquera la fin de la phase de transition vers la démocratie.

«Nous formons la majorité de la province du Cap. Les Blancs et les Noirs sont minoritaires», a affirmé le dirigeant du mouvement, Mervyn Ross. «Le pouvoir et la majorité des gens de couleur doivent être reconnus par le gouvernement central (...) Ces élections ne sont pas dans l'intérêt des gens de couleur.»

Pour Mervyn Ross, il ne fait aucun doute que les Métis, autorisés à élire une chambre séparée du Parlement pendant les dernières années de l'apartheid, se retrouveraient opprimés par la majorité noire — cinq pour un — qui fut privée de vote pendant les 300 ans de domination blanche.

Le Cap, la plus riche des neuf provinces sud-africaines en termes d'infrastructures sociales — y compris en matière d'éducation, de soins et de logement — abrite une bonne partie des 3,5

millions de Métis sud-africains, descendants pour la plupart d'unions entre colons et marins néerlandais ou britanniques et indigènes Khoisan aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Outre le Parti national et l'ANC, le parti zoulou Inkatha, le Congrès panafricain — formation noire radicale —, le Parti conservateur (blanc) et le Front de la liberté, qui chasse sur les mêmes terres, ainsi qu'une multitude de formations régionales ou locales brigueront les suffrages des Sud-Africains.

Ces élections, ultime étape du processus de démocratisation provinciale de l'an dernier amener au pouvoir la majorité noire, désigneront des conseils municipaux et ruraux transitoires. Ils resteront en place jusqu'à la promulgation d'une constitution définitive, en principe en 1999, à la suite de laquelle seront organisées de nouvelles élections.

L'ultime
étape
de la
démocratisation
post-apartheid

Selon un rapport du Bureau international du travail

80 millions d'enfants travaillent

Certains d'entre eux sont même victimes d'esclavage

Genève (AFP) — Près de 80 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillaient dans le monde en 1990, et la situation a encore empiré dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine au cours des dernières années, a déclaré hier le Bureau international du travail (BIT).

L'organisation estime également que «des dizaines de millions» d'enfants sont employés comme esclaves, notamment dans des pays où se pratique la servitude pour dettes, où la pauvreté est extrême et où les guerres et autres bouleversements ont fait éclater les structures familiales, dit le BIT dans un communiqué.

L'esclavage est décrit comme une situation où un employeur exerce sur un enfant les attributs du droit de propriété. L'esclave devient une chose qui peut être échangée, selon un rapport du BIT qui mentionne les industries du sexe, la domesticité, le tissage des tapis, etc., en plus des

formes traditionnelles en Asie du Sud et dans la bande sub-saharienne d'Afrique de l'Est.

Selon une enquête du bureau des statistiques de l'organisation dans 124 des 205 pays et territoires répertoriés par l'ONU, le nombre de 80 millions d'enfants qui travaillent

est très en dessous de la réalité mais il est impossible d'avancer un chiffre précis.

La moitié des enfants se trouvent en Asie, mais en chiffres relatifs l'Afrique arrive en première place avec en moyenne un enfant sur trois exerçant une activité économique.

Dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine non cités, la situation s'est détériorée en raison d'une forte croissance démographique, de la stagnation économique et de systèmes d'éducation adaptés, selon le BIT.

Le problème du travail des enfants est à l'ordre du jour d'une réunion du conseil d'administration du BIT

du 2 au 17 novembre à Genève. Le BIT a prévu une conférence internationale en 1998 sur le sujet, et a lancé en 1992 un Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) pour aider les pays qui veulent le supprimer.

Six pays y ont adhéré il y a trois ans. Ils sont 11 aujourd'hui et devraient être une vingtaine avant la fin de l'année, selon le BIT.

Des enquêtes effectuées dans plusieurs pays en développement avec l'aide du BIT montrent que 25 % en moyenne des enfants de 5 à 14 ans exercent une activité économique. Ils sont deux fois plus nombreux dans les campagnes que dans les villes.

La main-d'œuvre infantile est composée dans sa très grande majorité de travailleurs familiaux non rémunérés. Les trois quarts des enfants travaillent dans le cadre d'une entreprise familiale: boutique, exploitation agricole, industrie légère. Ils sont relativement peu dans les secteurs destinés à l'exportation, selon les études citées.

L'ÉTAT DU MONDE 1996

L'ÉTAT DU MONDE

Texte inédit

Édition renouvelée et mise à jour 704 pages • 27,95 \$

Le seul annuaire économique et géopolitique mondial

«... de loin la meilleure publication du genre en français.»

Claude Picher, La Presse

Annuaire économique et géopolitique mondial

La Découverte/Boréal

1996

Parce que la terre tourne

LE DEVOIR CKAC 730

Boréal

Qui m'aime, m'a lu.

LE DEVOIR MONTREAL

Vie municipale

Bourque tente de panser les plaies référendaires

Il exhorte ses concitoyens à se tendre la main

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Alors que les principaux leaders du monde municipal voient dans les résultats du référendum une chance ultime pour un renouveau constitutionnel, le maire de Montréal, Pierre Bourque, tentait de panser les plaies laissées par la bataille référendaire, qui a opposé les quartiers de la métropole, quand ce ne sont pas les rues, voire les voisins.

Reagissant aux résultats dans la nuit de lundi à mardi, M. Bourque a exhorté ses concitoyens à «se tendre la main mutuellement, au-delà des choix politiques difficiles et souvent déchirants, car nous avons une société à bâtir et à développer». Le maire de Montréal voit même dans la virulence de la bataille référendaire un signe de santé démocratique: «La forte participation, a-t-il dit en soulignant cet aspect, témoigne de la vitalité de notre société et de l'attachement des gens aux valeurs démocratiques.»

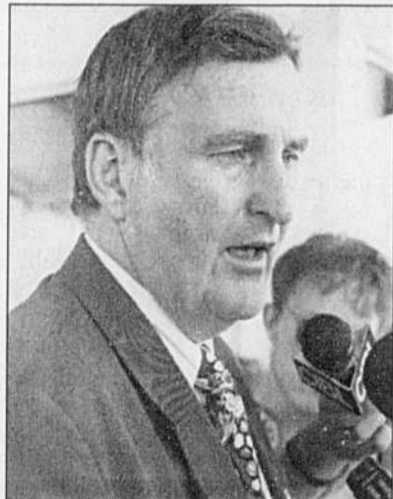


PHOTO JACQUES GRENIER
Pierre Bourque considère que la pluralité ethnique fait partie de la personnalité même de Montréal.

Invité à commenter les propos du premier ministre Jacques Parizeau, qui a attribué principalement la défaite du OUI aux forces de l'argent et au vote monolithique des minorités ethniques métropolitaines, M. Bourque s'est contenté de dire que cette pluralité «faisait partie de la personnalité de Montréal» et en constituait la richesse. C'est d'ailleurs par respect pour cette diversité qu'il n'a pas pris position personnellement dans le débat, a-t-il ajouté.

Il ne croit pas non plus que le gouvernement québécois boudera cette métropole si différente du reste de la province: «L'avenir du Québec, a-t-il dit, passe par Montréal: j'essaie d'y maintenir l'unité. C'est fragile mais porteur d'espoir.»

Pour éviter l'éclatement
De son côté, le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Laval, Gilles Vaillancourt, estime que «la fédération canadienne ne pourra éviter l'éclatement s'il n'y a pas des modifications profondes et modernes» bientôt en vue.

Dans un entretien téléphonique, le président de l'UMQ a traduit en ces termes le résultat du référendum d'hier, remporté légalement par le NON mais gagné politiquement par le OUI.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, interprète lui aussi le vote de lundi soir comme un vent de changement d'autant plus irréversible que pour la première fois, a-t-il souligné, une forte majorité de francophones a totalement désavoué le fédéralisme canadien.

«Ottawa, prédit-il, va s'essouffler» au jeu, compte tenu des équipes en place.

«Ils ne sont pas capables, a-t-il dit, de se donner une véritable politique de changement, de créer une véritable fédération. Cela aurait peut-être été possible à l'époque de Pearson. Mais plus maintenant. La prochaine fois sera la bonne [pour le OUI]: dans les messages du NON, il y avait beaucoup de messages de peur. Et

pourtant, le OUI a gagné 10% en pourcentage, soit une augmentation de 25% par rapport à son résultat de 1980. Tous ces gens-là n'auront plus peur [...] C'est ce qui fait que la position du OUI est de plus en plus forte et que celle de M. Chrétien, qui continuera de centraliser la fédération, sera de plus en plus minée.»

Quant à la présidence de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), Jacinthe Simard, elle pense elle aussi que le résultat du référendum milite en faveur du changement.

«Devant une volonté de changement aussi explicite, surtout du côté francophone, a-t-elle déclaré au *De-*

voir, il faudra que le fédéral s'attarde à résoudre le problème. C'est évident et de plus en plus urgent, sinon nous allons à nouveau nous retrouver dans un cul-de-sac référendaire et faire face à une réalité très dure. Nous risquons, en effet, de nous retrouver avec dix ou douze régions administratives pour le OUI et deux ou trois régions pour le NON», ce qui rendrait, à son avis, la majorité prisonnière de la minorité.

Mme Simard, que le gouvernement québécois avait nommée au Comité d'orientation et de surveillance des négociations consécutives au référendum avec le sénateur Arthur Tremblay et Jean Allaire, estime que le monde municipal aura un «grand rôle à jouer» dans la redéfinition de la fédération canadienne, en raison, notamment, des enjeux financiers pour le pays et la nécessité d'inventer de nouvelles avenues politiques.

«Avec des résultats aussi serrés, a ajouté Mme Simard, les Québécois devront serrer les coudes et travailler ensemble plus que jamais. Mais elle admet que sans une décision favorable à la souveraineté, il est bien possible que Québec mette de côté «la grande décentralisation» pour s'en tenir à un projet plus modeste jusqu'à nouvel ordre.

Jolis minois

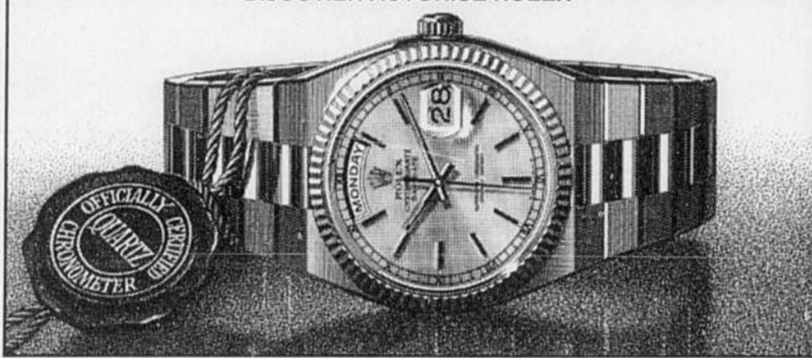


PHOTO JACQUES NADEAU

IL N'Y AVAIT PAS que des petits monstres, hier dans les rues de Montréal, mais aussi de jolis minois. À pied, en poussette ou à vol de balai magique, l'Halloween, la «veille de la Toussaint», a été fort courue.

Bijouterie GAMBARD

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX



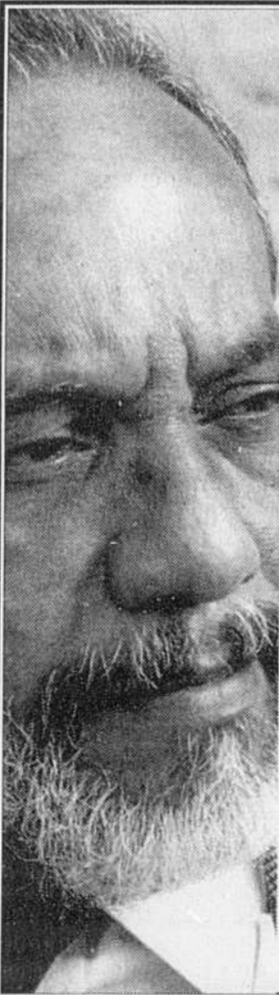
Librairie GALLIMARD

514-499-2012

La Librairie Gallimard vous invite à rencontrer René Depestre

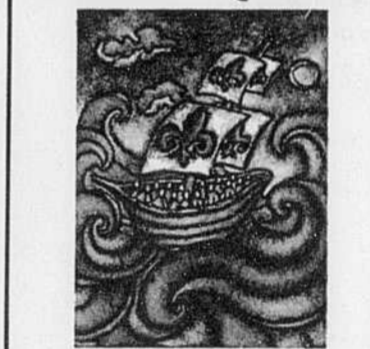
lors d'une discussion publique animée par la journaliste Suzanne Giguère le dimanche 5 novembre de 15h00 à 17h00 3700 boulevard Saint-Laurent

René Depestre fera une conférence à l'Université de Montréal sur le thème «Utopie et réalité dans le parcours d'un poète de fond» le jeudi 2 novembre à 16h00, 3150 Jean Brillant, salle C-8019

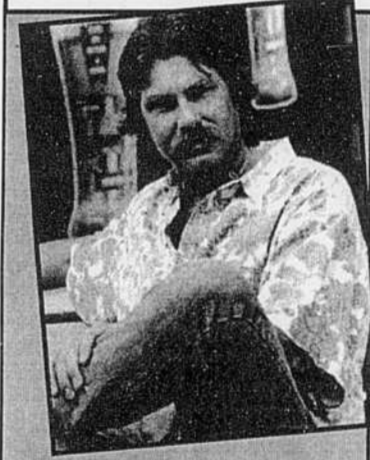


René Depestre

NOUVEAUTÉ 101 POÈTES EN QUÉBEC



Collection *Kébis* de Guérin Littérature



«Chaque poète porte son pays sur ses épaules dans le baluchon de sa parole en fricbe ballottée au vent des dires.» Sylvain Rivière

GUÉRIN littérature

Distributeur exclusif: A.D.G. 4501, rue Drolet Montréal (Québec) H2T 2G2 Téléphone: (514) 842-3481 Télécopieur: (514) 842-4923

101 poètes

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Donald Alarie | Roland Jomphe |
| Anne-Marie Alonzo | Saint-John Kaus |
| Geneviève Amyot | Gary Klang |
| Michel Beaulieu | Marie Laberge |
| Claude Beausoleil | Pierre Laberge |
| Marcel Bélanger | Robert Lalonde |
| Paul Bélanger | Gilbert Langevin |
| Jean-Pierre Bérubé | Gatien Lapointe |
| Marie-Claire Blais | Camille Laverdière |
| Yves Boisvert | Gérald Leblanc |
| Monique Bosco | Félix Leclerc |
| Denise Boucher | Rachel Leclerc |
| Jacques Brault | Alexis Lefrançois |
| André Brochu | Sylvain Lelièvre |
| Françoise Bujold | Wilfrid Lemoine |
| Michel Bujold | Raymond Lévesque |
| Maurice Cadet | Renaud Longchamps |
| Jean Charlebois | Paul Chanel Malenfant |
| François Charron | Clément Marchand |
| Pierre Chatillon | Pauline Michel |
| Herménégilde Chasson | Gaston Miron |
| Gilbert Choquette | Serge Mongrain |
| Robert Choquette | Pierre Morency |
| Jean-Paul Daoust | Jean Narrache |
| Daniel Dargis | Pierre Nepveu |
| Denise Desautels | Angéline Neveu |
| Jean-Marc Desgent | Claude Paradis |
| Louise Desjardins | Suzanne Paradis |
| Alfred Desrochers | Claude Péloquin |
| Clémence Desrochers | Jean-Pierre Petit |
| Pierre DesRuisseaux | Alphonse Piché |
| Gilles Devault | Jean-Guy Pilon |
| Georges Dor | Alain Pontaut |
| Hélène Dorion | Bernard Pozier |
| Marcel Dubé | Yves Préfontaine |
| Yves Dubé | Jacques Renaud |
| Raoul Duguay | Sylvain Rivière |
| Fernand Dumont | Guy Robert |
| Gérard-Vergniaud Étienne | Simone Routier |
| Jean Ferguson | Bruno Roy |
| Jean-Paul Filion | Janou Saint-Denis |
| Lucien Franceur | Dennis Saint-Yves |
| Madeleine Gagnon | Roméo Savoie |
| Hector de Saint-Denis Garneau | Sylvie Sicotte |
| Jacques Garneau | Serge Patrice Thibodeau |
| Michel Garneau | Gemma Tremblay |
| Gérald Gaudet | Marie Uguay |
| Jacques Gauthier | Denis Vanier |
| Gérald Godin | Gilles Vigneault |
| Alain Grandbois | Yolande Villemare |
| Ben Jauvin | |

ISBN 2-76-1-3976-X (442 p.) 18,95 \$



1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott

& Associés (Omnipraticiens)

- GREFFES DE CHEVEUX AU LASER
- LIPOSUCCION (ANESTHÉSIE LOCALE)
- TRAITEMENT DES RIDES AU LASER
- COLLAGÈNE - VARICES - OBÉSITÉ



CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir. consultante

INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4 (Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D. Guylaine Brouillette, D.D.



1832, Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu

LE DEVOIR

POLITIQUE

NORD-OUEST	OUTAOUAIS	LAURENTIDES	LAVAL	MONTRÉAL OUEST	MONTRÉAL EST	MONTÉRIÉGIE	LANAUDIÈRE	MAURICIE-BOIS-FRANCS	ESTRIE	QUÉBEC	CHAUDIÈRE-APPALACHES	SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	GASPÉSIE-CÔTE-NORD
OUI 55,0 NON 43,5	OUI 27,1 NON 71,6	OUI 57,2 NON 41,1	OUI 44,9 NON 51,2	OUI 21,2 NON 76,8	OUI 46,4 NON 51,4	OUI 52,8 NON 45,5	OUI 64,3 NON 34,0	OUI 56,2 NON 42,1	OUI 48,8 NON 49,6	OUI 53,5 NON 44,8	OUI 49,9 NON 48,6	OUI 68,8 NON 30,2	OUI 59,5 NON 39,1

L'ADDITION DES RÉSULTATS NE DONNE PAS 100% EN RAISON DES BULLETINS BLANCS

Les propos de Jacques Parizeau

Vent de colère au sein des minorités

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'allusion à la responsabilité du «vote ethnique» dans la défaite référendaire faite par M. Parizeau hier soir a semé un vent de colère au sein des communautés anglophones et culturelles et des organismes de défense des droits de la personne.

En matinée, le Congrès juif canadien a promptement réagi à ces propos, considérant que Jacques Parizeau a failli à ses obligations de premier ministre. «Commencer à chercher des boucs émissaires, c'est agaçant. Ça peut susciter la xénophobie», a insisté hier Jack Jedwab, porte-parole du CJC. Le lien tracé par M. Parizeau entre la défaite de son option et le fait qu'une forte proportion d'anglophones et d'allophones aient voté en faveur du NON n'est pas pertinent, a indiqué ce dernier.

«M. Parizeau ne parle pas du fait que 1,5 million de francophones ont voté pour le NON. On ne s'attaque pas à eux. L'opposition n'est pas entre francophones et allophones, mais entre souverainistes et fédéralistes», tranche M. Jedwab, qui croit que la gravité de ces commentaires commande des excuses.

La Ligue des droits et libertés de la personne B'nai Brith a pour sa part réclamé que les autres dirigeants souverainistes se dissocient sur-le-champ des propos de Jacques Parizeau. «Nous demandons à Lucien Bouchard et Mario Dumont de dénoncer ces propos», a fait valoir hier Robert Libman, directeur général de cet organisme de défense des droits, avant que le premier ministre n'annonce sa démission vers 17h. Selon M. Libman, en laissant entendre que certains votes avaient plus de poids que d'autres, le premier ministre avait déjà entaché sa capacité de représenter tous les Québécois.

Le Congrès des Italo-Canadiens a aussi été choqué par les propos de M. Parizeau. «Je suis sûr que ce n'est pas l'opinion d'une majorité de Québécois», a soutenu Nick Pierni.

PERSPECTIVES

Prendre le temps de réfléchir

JEAN-PIERRE
DERRIENNIC

Mettre par écrit des réflexions sur les conséquences du référendum comporte des risques. Il n'existe guère d'événements analogues dans d'autres pays démocratiques ou dans le nôtre sur lesquels appuyer l'analyse; le référendum de 1980 a eu lieu dans des circonstances bien différentes. Toutes les conclusions trop affirmatives qui sont tirées juste après l'événement peuvent se révéler fausses très rapidement. Risquons cependant quelques commentaires.

L'écart minuscule entre le NON et le OUI montre l'absurdité de l'idée selon laquelle une décision radicale et irréversible, comme l'est une sécession, peut être prise par une majorité simple obtenue de justesse. Si le résultat avait été inverse, 50,5 % en faveur du OUI, certains fédéralistes auraient eu le droit de dire exactement la même chose que MM. Parizeau et Landry lundi soir: «On recommence.» Une majorité si faible obtenue en partie par artifice et par démagogie se serait évidemment désagrégée face aux difficultés de la période de transition vers l'indépendance et, tôt ou tard, un nouveau vote aurait permis aux fédéralistes de l'emporter.

Par conséquent, nous ne sommes pas passés tout près de l'indépendance du Québec. Nous sommes passés tout près d'une crise grave dont l'aboutissement n'aurait presque certainement pas été l'indépendance.

Il faut aussi répéter qu'un référendum n'est pas une élection. Nous n'avons pas à choisir entre deux projets mais pour ou contre un seul projet. Il n'y a pas eu de victoire du NON, seulement un échec du OUI, qui ne donne aucun mandat à quiconque et n'a besoin d'être «reconnu» par personne. Que pourrait faire le gouvernement péquiste aujourd'hui s'il ne «reconnaissait» pas le résultat? La même chose que si le référendum n'avait pas eu lieu. La plupart de ceux qui ont voté NON n'attendent rien d'autre que lui.

Enfin, le thème du vote en faveur du «changement» est dangereux dans son imprécision. Il devrait être clair que c'était une erreur de procéder en 1981 à une réforme de la Constitution alors qu'il était encore en place à Québec un gouvernement qui ne pouvait pas s'y associer. Nous subissons encore les conséquences de cette erreur. Il devrait être aussi clair aujourd'hui qu'aucune réforme constitutionnelle raisonnable ne peut sortir d'une négociation entre MM. Chrétien et Parizeau. Par conséquent, d'éventuelles «offres» constitutionnelles présentées maintenant auraient pour seul résultat de donner au gouvernement péquiste le plaisir de les refuser et de relancer par la même occasion son propre projet d'indépendance.

Pendant la campagne référendaire, nombreux ont été ceux qui se sont acharnés sur les libéraux pour leur faire annoncer un programme constitutionnel dont la seule utilité aurait été d'aider les indépendantistes à parler encore moins de leur propre projet. Ils vont sans doute maintenant s'acharner sur le gouvernement fédéral pour l'inciter à commettre l'erreur dont le PQ a besoin pour relancer son entreprise. Ceux qui souhaitent sincèrement une réforme de la Constitution du Canada devraient attendre pour en discuter la prochaine campagne électorale provinciale. Ils devront surtout prendre le temps de réfléchir à ce qu'ils font pour ne pas se lancer de nouveau dans une improvisation vouée à l'échec.

Jean-Pierre Derriennic est professeur de science politique à l'Université Laval. Dans un face-à-face avec son collègue Guy Laforest, il a tout au long de la campagne référendaire adopté le point de vue d'un défenseur de l'option fédéraliste. Il présente aujourd'hui sa dernière chronique. Le point de vue de Guy Laforest clôturera le débat demain.

Communautés culturelles

Des liens à rétablir

On ne mesure pas le niveau d'intégration à la façon de voter, estime la directrice du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

On ne peut mesurer l'intégration des communautés culturelles à la société québécoise en fonction de la manière de voter de leurs membres, selon la directrice du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, Marie McAndrew.

Interrogée sur les propos tenus la veille par Jacques Parizeau, qui rejetait la faute de l'échec du OUI sur le vote massif des communautés culturelles en faveur du NON, Mme McAndrew a tenu à préciser l'importance du facteur temps pour mesurer l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise.

«Ce qu'il faudrait regarder, et je ne pense pas qu'on ait de données là-dessus, c'est à la limite comment votent les enfants de la loi 101, c'est-à-dire comment vo-

lent les jeunes nouveaux allophones qui ont fait toute leur scolarité dans le système francophone et qui sont maintenant rendus à l'université. C'est à partir d'eux qu'on pourrait mesurer l'intégration des immigrants à notre société, mais ils représentent pour le moment une cohorte extrêmement limitée de jeunes.»

Les communautés plus anciennes ayant été intégrées à la communauté anglophone, il est normal selon Mme McAndrew qu'elles votent comme la population anglophone. De même, il n'y a rien d'extraordinaire de voir des communautés plus récentes voter de façon conservatrice. «Si vous alliez en Espagne, ça m'étonnerait que vous deveniez militant pour l'indépendance de la Catalogne dès la première génération», illustre la directrice.

Mme McAndrew porte un jugement favorable sur le programme du Parti québé-

cois en matière d'immigration, «surtout dans le contexte actuel, où tout le monde se ferme». Elle reconnaît également l'ouverture dont le PQ a fait preuve à l'égard des communautés culturelles, «surtout lors de la première vague du PQ», mais précise que ces ponts jetés n'entraînent qu'à long terme des modifications du comportement électoral.

Si le discours de M. Parizeau a embêté la directrice du Centre d'études ethniques, c'est surtout dans sa référence à une espèce d'«union sacrée» de la gauche et de la droite, et des patrons et des syndicats, au nom de «cet espèce de "nous" absolument tribal qu'il nous a jeté à la face». Et elle considère qu'après ce discours, le PQ a un sérieux travail à faire pour rétablir les liens avec les communautés ethniques.

«Le PQ devrait regarder sérieusement

ses rapports avec les communautés ethniques, pas en vue de gagner des voix, mais simplement pour maintenir un climat sain, et cela, encore davantage si on faisait l'indépendance.»

A cet égard, elle ne doute toutefois pas de la capacité du parti à recoller les pots cassés. «C'est un parti qui, jusqu'à maintenant, n'a pas fait de dérapages majeurs, ni en matière d'immigration, ni en matière de relations interculturelles, et cela, il faut le dire. Et je considère que le Bloc québécois a renforcé cette ligne de conduite. Il ne faut pas oublier que la raison pour laquelle le Canada n'a pas viré à l'extrême droite en matière d'immigration, c'est parce que c'est le Bloc québécois, et non le Reform Party, qui forme l'opposition officielle. Et ça, les communautés culturelles, du moins celles qui le savent, y sont sensibles.»

Nuit chaude à Montréal



PHOTO JACQUES NADEAU

EXPLOSIONS de cocktails Molotov, altercations entre les partisans du OUI et du NON, vitrines fracassées: les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en ont eu plein les bras, lundi soir, après l'annonce de la victoire du NON au référendum. Trente-neuf personnes ont été arrêtées et cinq agents ont été légèrement blessés lors de ces événements survenus principalement sur la rue Sainte-Catherine. À Vaudreuil, à l'ouest de Montréal, le bureau de comté du chef du NON, Daniel Johnson, a été endommagé par un incendie criminel. Un autre incident aurait pu s'aggraver hier matin avec la découverte d'une bombe incendiaire dans un édifice qui abrite notamment des bureaux du Parti libéral du Canada, rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal.

L'exercice référendaire

Québec a reçu un mandat, dit Johnson

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec — Daniel Johnson a insisté hier auprès du gouvernement pour que le verdict tombé lundi soir reconnu pour ainsi enclencher des discussions autour d'une éventuelle réforme de la Constitution canadienne.

«L'exercice référendaire a débouché sur un mandat, autrement l'exercice aurait été carrement inutile. Il ne vise pas à valider le programme politique du gouvernement», a déclaré en conférence de presse le chef du camp du NON et chef de l'opposition officielle.

Mais voilà, M. Johnson a réclamé de savoir le plus rapidement possible ce que le gouvernement entend faire avec le mandat reçu, juste avant que le premier ministre Jacques Parizeau n'annonce en fin d'après-midi sa prochaine démission. «Le résultat est clair. Il y a un mandat de changement du fédéralisme canadien. Le gouvernement est en place; il a requis un mandat et il en a reçu un. Il doit exécuter ce mandat-là», a dit M. Johnson.

Ce dernier a d'ailleurs ajouté, lui qui considérait il y a encore quelques semaines qu'un débat constitutionnel n'intéressait plus la population, que les Québécois ont maintenant «une chance unique, dans ce vent de changement, de participer avec nos voisins à changer le Canada, à améliorer son fonctionnement».

M. Johnson est demeuré vague quant au contenu d'éventuelles modifications à apporter et d'un échéancier à appliquer. Il a répété ce qu'il a

dit au cours des dernières semaines, soit que ces changements pourraient être d'ordre constitutionnel et administratif. «Personne ne croit que ce sont des déroulements qui se réalisent en quelques heures, quelques jours ou même quelques semaines. [...] La situation se complique davantage compte tenu de l'option du gouvernement du Québec, a-t-il souligné, qualifiant de prématuré tout scénario qui mènerait à un effrite-

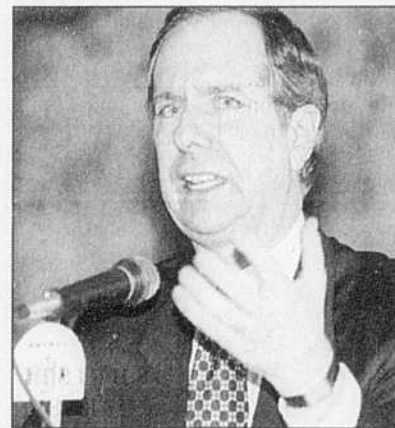


PHOTO PC

Daniel Johnson

ment du Canada autour d'un énième débat constitutionnel. Pour M. Johnson, l'initiative ne revient pas plus à Ottawa qu'à Québec. «Il appartient à tout le monde de discuter de façon loyale pour en arriver à des résultats qui sont concrets», a-t-il dit.

De son côté, M. Parizeau a rejeté du revers de la main le caractère distinct et le droit de veto du Québec que le premier ministre canadien Jean Chrétien a dit vouloir reconnaître à quelques jours de la fin de la campagne référendaire. Ce sont des «hochets symboliques», a lancé M. Parizeau, qui juge qu'ils doivent être remis dans les «cercueils de Meech et Charlottetown».

Pour ce qui est des discours de lundi soir de M. Parizeau, qui a attribué entre autres la défaite de l'option souverainiste aux groupes ethniques, Daniel Johnson l'a qualifié d'indigne d'un premier ministre. «Je suis profondément convaincu que tous les Québécois, qu'ils aient voté OUI ou NON, ne partagent pas l'analyse étroite que le premier ministre nous a livrée, hier, de la composition du vote, de son importance et de sa légitimité», a-t-il commenté.

Manning dénonce les «insignifiances» de Chrétien

«Si j'étais un Québécois, j'aurais fermé le téléviseur»

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le chef réformiste Preston Manning est disposé à donner «une autre chance» au gouvernement central d'apporter des changements profonds au fédéralisme canadien, mais il prévient en même temps qu'un retour aux tergiversations constitutionnelles serait une «grave erreur» qui pourrait mener à la «mort» du Canada.

Moins de 12 heures après que les Québécois ont rejeté la souveraineté par des poussières, M. Manning a été sans pitié pour le premier ministre Jean Chrétien, hier, allant jusqu'à l'accuser d'avoir un comportement politique analogue à celui du «chien de Pavlov».

L'allocation livrée lundi soir par M. Chrétien, dans laquelle il promettait du changement et évoquait la société distincte, était «un discours pathétique — tra-

gique est peut-être un meilleur mot. On venait tout juste d'assister à une demande de changements fondamentaux, et il a répondu avec des clichés vides et insignifiants, exactement le même genre de clichés qui a conduit le pays au bord de l'abîme», a déclaré M. Manning lors d'une conférence de presse.

Le premier ministre a dit «nous allons changer, nous allons changer, oh oui, nous allons changer. Si j'étais un Québécois, j'aurais éteint le téléviseur».

Critique de l'approche d'Ottawa tout au long de la campagne, le leader réformiste s'est défendu d'être une voix discordante au milieu des appels à la réconciliation. «Il faut appeler un chat un chat. Le pays est passé très très près de la rupture, et il y est parvenu parce que la thèse fédérale a été mal défendue. Je pense qu'il faut que cela soit dit», a-t-il ajouté.

Selon M. Manning, le temps est venu de présenter un véritable programme de

changements «pratiques» qui irait dans le sens de la décentralisation et resterait à l'écart du dossier constitutionnel tout en étant appuyé tant au Québec que dans le reste du Canada. La remise de la formation de la main-d'œuvre aux provinces pourrait par exemple être considérée.

Ottawa «devrait se voir donner une autre chance de répondre à la question: quelles modifications fondamentales proposerait-il en réponse à la décision enregistrée lundi soir?», a dit le chef du Reform, affirmant que le premier ministre aura ce faisant à «décider s'il veut présider à la mort du vieux Canada ou à la naissance d'un nouveau Canada».

Chose certaine, M. Manning ne se fait guère d'illusions sur l'interprétation que feront les «fédéralistes traditionnels» — à commencer par les libéraux d'Ottawa — du verdict référendaire et des correctifs à apporter. M. Chrétien a «la réaction du chien de Pavlov qui lui fait dire que des

changements au régime fédéral signifient des changements à la Constitution», alors qu'«il faut dissocier les deux», soutient-il.

Le chef réformiste croit donc que ce serait faire fausse route que de chercher à replonger dans le bourbier constitutionnel. «Ce serait une grave erreur de reculer, de retourner en arrière aux concepts de Meech et de Charlottetown. Ça n'a pas marché la dernière fois. Et je ne pense pas que cela réglerait la question du Québec parce que le gouvernement du Québec le rejeterait lui-même», a-t-il dit, ajoutant que le reste du pays ne serait pas d'accord non plus. «Cela mènerait à un cul-de-sac. La seule assurance que vous auriez, c'est celle d'un échec.»

«Nous avons obtenu hier soir [lundi] le pire dénouement possible. Il faut en sortir, et on n'en sortira pas à moins que le gouvernement fédéral change son attitude de manière fondamentale», a dit M. Manning.

• POLITIQUE •

Le discours de Parizeau

Voici le texte intégral du discours qu'a prononcé hier le premier ministre Jacques Parizeau.

« Il y a sept ans, j'ai fait un pari fou. Le pari de reprendre un combat que plusieurs disaient vain. Que plusieurs disaient fini, foutu.

J'ai fait le pari que les Québécois ne se contenteraient jamais d'être autre chose qu'un peuple. Et que la seule façon que nous ayons d'être un peuple, c'est d'avoir un pays à nous.

Pendant sept ans, petit à petit, les événements ont donné raison aux héritiers de René Lévesque. Pendant sept ans, petit à petit, la souveraineté a repris ses forces, elle a essaimé dans d'autres partis, sur d'autres tribunes, elle s'est renouvelée dans son contenu comme dans son contenu.

D'autres sauront, mieux que moi, faire le bilan de ces sept années. Pour ma part, je retiendrai quatre choses.

D'abord, le fait qu'une nouvelle génération de Québécois ait repris le flambeau de la souveraineté avec un enthousiasme et un ardeur sans pareils. C'est pour moi la plus grande réalisation que le mouvement souverainiste pouvait accomplir: se donner une nouvelle jeunesse. S'inscrire définitivement dans la durée.

Puis, le fait que la souveraineté se soit étendue à toutes les générations de Québécois. Cette année, il y avait des indépendantistes aux cheveux encore plus blancs que les miens. Nous avons donc réalisé, pour la souveraineté, le mariage de la sagesse et de la fougue de la jeunesse, donc de l'expérience et de l'énergie. Une cause qui réussit cette jonction ne pourra jamais mourir. J'ajoute que nous avons su donner aux femmes une voie plus forte au sein et à la tête de notre parti et de notre gouvernement. C'est pour moi une grande victoire.

Aussi, ces dernières années, la voix souverainiste s'est enfin fait entendre sur la scène fédérale, là où elle n'avait auparavant pas droit de cité. C'est un changement majeur qui modifie toute la donne.

Finalement, nous avons su, il me semble, donner un contenu nouveau à la souveraineté. Un nouveau contenu économique, en mettant au cœur de notre projet la nouvelle réalité d'une planète qui est aujourd'hui presque un seul grand marché. Un nouveau contenu social, car nous avons su concilier notre instinct de solidarité et d'entraide et les rigueurs actuelles de la situation économique et financière. [...]

Et il y a une de ces frontières que, bien humblement, j'ai été incapable de franchir. Je n'ai pas réussi à faire en sorte qu'une proportion significative de nos concitoyens anglophones et allophones se sentent solidaires du combat de leurs voisins. René Lévesque s'était épuisé en vain sur ce même clivage. Gérard Godin avait réussi à se faire beaucoup d'amis dans ces milieux, mais bien peu de convertis. C'est pour moi une déception très grande, car je sais les efforts que nous avons tous mis depuis sept ans à transformer cette réalité. Cela explique aussi que j'ai pu, hier, formuler cette déception dans des termes qui auraient pu être beaucoup mieux choisis. [...]

Une des magnifiques nouvelles de la journée d'hier fut le taux de participation de 94 % et la sérénité du vote, qui témoignent que nous avons ici une population qui ne connaît pas d'égale, sur le globe, quant à sa maturité démocratique. Je salue tous les électeurs et toutes les électrices.

Il s'est produit hier une autre chose extraordinaire importante. Les Québécois et les Québécoises ont signifié à leurs voisins et au monde qu'ils doivent être reconnus comme peuple. Les hochets symboliques de société distincte et d'ententes administratives doivent être remis dans les cercueils de Meech et de Charlottetown: c'est leur place.

Les Québécois ont dit hier qu'ils veulent une véritable reconnaissance et qu'ils n'accepteront rien de moins que l'égalité.

Il faut être clair: hier, le Québec s'est levé debout. Il s'est levé pour de bon et on ne pourra jamais le faire reculer. Hier, le Québec s'est levé debout: il lui reste un pas à faire. Il a l'élan voulu, il en a la capacité, il ne lui manque que l'occasion. Elle viendra bientôt, j'en suis profondément convaincu.

Comment ce pas doit-il se faire? Par où passe le chemin qui mènera au nouveau et inévitable rendez-vous avec la souveraineté? Ce n'est pas à moi de le dire, ce n'est pas à moi de le faire.

Avec mes qualités et mes défauts, j'ai contribué à conduire ce grand projet au résultat du 30 octobre.

D'autres, maintenant, lui feront franchir la dernière frontière. J'annonce aujourd'hui qu'à la fin de la session parlementaire de l'automne, je libérerai les postes de premier ministre, de président du Parti québécois et de député de L'Assomption, que les Québécois m'ont fait l'honneur de me confier.

Dans l'intervalle, comme premier ministre, je m'emploierai à faire avancer plusieurs dossiers importants pour la bonne marche du gouvernement et pour l'avenir de nos compatriotes. Des décisions importantes, certaines difficiles, doivent être prises. J'y veillerai.

Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont fait avec moi ce bout de chemin et je sais qu'ils seront encore plus nombreux dans les mois et les années qui viennent.

Je ne serai certes plus à leur tête, mais ils peuvent compter sur moi: je serai toujours à leurs côtés.»



Jacques Parizeau aux côtés de son épouse, Lisette Lapointe.

Une démission qui n'a pas surpris les femmes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À la Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'un des Partenaires pour la souveraineté qui s'est dissociée hier de la «harangue» réductrice servie au peuple par Jacques Parizeau lundi soir, on n'était pas surpris outre mesure de la démission du premier ministre souverainiste.

«Ce que je comprends, c'est que sa décision était claire. C'était le projet de sa vie, il y a travaillé depuis qu'il est arrivé au PQ. Je trouve seulement triste qu'il parte juste après ce discours. Je suppose que les gens oublieront», a commenté hier Mme Françoise David, qui avait formellement dénoncé plus tôt l'analyse «éthique» du vote faite par M. Parizeau devant ses militants réunis au Palais des congrès.

Malgré tout, Mme David ne trace aucun lien entre les propos du chef péquiste et sa décision de quitter la vie politique.

Au lendemain d'un vote divisé, ce départ n'affaiblira pas le Québec, croit la présidente de la FFQ, si le premier ministre s'acquitte avec soins de l'administration des affaires de l'État d'ici son départ.

Du côté de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, on se disait aussi très peu étonné de cette démission, compte tenu de la «cause» défendue corps et âme toute sa vie par Jacques Parizeau.

«Le chef d'État qui vient de démissionner défendait une cause idéaliste.

Nous sommes tellement habitués au cynisme des politiciens, que cette démission «idéale» en surprend plusieurs», soutient pour sa part M. François Lemieux, président de la SSJB-Montréal.

Pour ce dernier, M. Parizeau aura eu le mérite de prendre le relais de la cause souverainiste, à la fin des années 80, alors que plus personne ne s'y intéressait, et de l'avoir remise au centre de l'échiquier politique. «Il a tracé une voie, et plusieurs Québécois s'y sont ralliés», a commenté M. Lemieux, qui croit que les propos prononcés lundi soir par M. Parizeau prennent une autre gravité à la lumière de cette démission prochaine.

Mais aux bureaux d'Alliance Québec, on ne partage pas du tout cette analyse. En tous points, en toutes circonstances, ces propos sont jugés impardonnables. «M. Parizeau n'a d'ailleurs pas fait de réelles excuses», a indiqué hier M. Michael Hamelin, président de cet organisme de défense et de promotion des droits des anglophones.

Ce dernier déplore d'ailleurs cette démission en fracas du premier ministre au lendemain d'un vote dont le Québec sort déchiré. «Il n'y a personne de crédible pour réconcilier deux camps, pour rassembler les Québécois. Cela ne fait qu'ajouter à l'incertitude créée par l'issue même du vote», a soutenu M. Hamelin. Chose certaine, le premier ministre avait déjà fait preuve, par ses propos d'hier soir, de son incapacité à agir comme un rassembleur, ajoute-t-il.

Le vote référendaire

La France est satisfaite du résultat serré

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU
DEVOIR À PARIS

À l'exception de l'extrême droite et malgré la déception visible de quelques-uns, les dirigeants français cachaient mal hier leur satisfaction devant un résultat qui leur permettait de ménager à la fois leurs relations avec le Québec et le Canada.

Dans l'éventualité d'une victoire souverainiste, Québec aurait souhaité un signal de l'Élysée. Dans celle d'un NON ferme, c'est Ottawa qui aurait voulu un retour à la normale. L'ambiguïté du résultat référendaire est donc une aubaine pour la diplomatie hexagonale qui peut ainsi éviter de mécontenter l'un ou l'autre de ses partenaires. C'est d'ailleurs ce à quoi a pris garde le président Jacques Chirac en téléphonant hier à Jean Chrétien et Jacques Parizeau.

Cette ambivalence transparaissait hier dans la plupart des réactions officielles. Au ministère des Affaires étrangères, on prenait «acte du résultat» tout en annonçant l'intention de «développer les relations directes et privilégiées» qui unissent la France au Québec. En pratique, la France se contentait de souligner la reprise des visites alternées des premiers ministres français et québécois, qui doit se concrétiser par celle d'Alain Juppé au Québec en 1996.

Le pro-souverainiste Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a dit que «la courte victoire du NON a empêché les Québécois de devenir un pays [sic] mais en a fait un peuple». Il a exprimé son «sentiment d'admiration devant l'extraordinaire leçon de démocratie qu'ont donnée les Québécois [...]». Ce résultat doit être apprécié à la lumière de celui de 1980. [...] Aujourd'hui, les cartes du changement ont été distribuées. Compte tenu de l'état d'avance du NON, autour de la table de jeu, la main revient à Ottawa. Mais compte tenu du résultat, il me semble que la partie ne pourra pas ne pas être jouée». Le président du Front national, le parti d'extrême droite français, accuse quant à lui les étrangers d'être responsables de l'échec du OUI au référendum québécois.

«Cette fragile victoire est due pour partie au vote des immigrants fraîchement installés dans cette vieille province française, mais qui ont choisi de vivre sur le mode anglo-saxon, a déclaré son président Jean-Marie Le Pen. Ce sont donc des gens étrangers de cœur et d'esprit au Québec qui ont fait pencher la balance. [...] La préservation des intérêts supérieurs d'un pays passe par le maintien d'une communauté nationale homogène consciente de son identité et désireuse d'accomplir son destin propre. L'oublier équivaut à se condamner à disparaître, en France comme au Québec.»

Plus représentatif de l'attitude française, le président du groupe d'amitié France-Québec, Pierre-André Wiltzer, a dit que «ce résultat ne change rien» à la coopération France-Québec. «Depuis 1980, il y a encore huit points de plus [pour la souveraineté]. Si le Canada est en mesure d'offrir au Québec une place conforme à ses aspirations dans une nouvelle fédération canadienne, peut-être que la question constitutionnelle pourrait être retardée. Si ça n'était pas le cas, le problème restera. C'est sûr.» L'ancien premier ministre gaulliste Pierre Messmer a comparé le résultat de lundi à celui du référendum sur le traité de Maastricht. «Nous avons connu une situation semblable il n'y a pas si longtemps à propos du référendum sur Maastricht. Ceux qui comme [...] moi-même ont fait campagne pour le non ont été battus d'une courte tête dans des conditions assez comparables [...]. Nous n'avons pas pour autant refusé le résultat mais avons continué à soutenir nos idées dans des conditions différentes. Je pense que c'est ce qui va se passer au Québec. Je ne crois pas que les 49,4 % de Québécois qui ont voté OUI seront découragés et s'abstiendront d'exprimer leur opinion dans l'avenir.»

Pour le sénateur gaulliste Jacques Legendre, «le résultat montre bien qu'il y a une profonde aspiration du Québec à se donner une personnalité internationale».

La décision de Jacques Parizeau

Un départ devenu incontournable

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Peu importe si le premier ministre Jacques Parizeau a pris la décision de démissionner en fonction des réactions à sa déclaration de lundi sur le «vote ethnique», cet incident malencontreux aura rendu incontournable son départ précipité, estime le politologue Alain-G. Gagnon.

Etant donné que la «gaffe» de M. Parizeau a monopolisé l'attention des médias et du monde politique hier, il aura fallu rapidement en limiter les dégâts pour ne pas nuire au rapport de force que les Québécois se sont donné en votant massivement pour le changement lundi soir. «Il ne devait pas faire dévier le débat, étant donné la victoire morale extrêmement importante du mouvement souverainiste, a affirmé hier M. Gagnon, professeur de science politique à l'Université McGill. Aujourd'hui, au Canada, on ne parle que de la gaffe. Il faut remettre l'horloge à l'heure.»

Dans ce sens, M. Gagnon a qualifié de geste «très sain» et «honorable» la décision qu'a annoncée hier le premier ministre. Ce dernier «devait être premier ministre de tous les Québécois. Et [lundi soir], il nous a donné une indication qu'il avait un problème avec ça». En l'occurrence, M. Parizeau a pris la décision qui s'imposait, a soutenu M. Gagnon.

Pour sa part, la présidente du Syndicat de la fonction publique (SFPQ), Danielle-Maud Gosselin, a dit croire que la démission de M. Parizeau comporte un «avantage» dans le sens qu'il «arrête les dommages» qu'aurait causés la déclaration du premier ministre auprès des communautés culturelles.

Plus tôt hier, le SFPQ — qui est, avec les autres centrales syndicales, membre des Partenaires pour la souveraineté — avait déploré la déclaration de M. Parizeau selon laquelle l'échec référendaire est attribuable au fait que les non-francophones ont voté en bloc contre l'option souverainiste. «Nous ne voudrions pas d'une société fondée sur un nationalisme ethnique étriqué, auquel ses propos font nécessairement référence. De plus, cette approche a démontré ses limites — et ses dangers — ailleurs dans le monde», a déclaré le SFPQ.

Bien qu'il ait dit trouver les propos de M. Parizeau «impardonnables», le politologue Stéphane Dion ne croit pas que la déclaration de M. Parizeau soit la genèse de son départ, mais plutôt l'inverse. Ayant préalablement pris sa décision de tirer sa révérence advenant une défaite référendaire, M. Parizeau se serait permis d'être moins circonspect que d'habitude dans son discours de lundi soir.

M. Dion, professeur de science politique à l'Université de Montréal, a dit comprendre «que beaucoup de souverainistes, qui ont passé beaucoup de temps et d'énergie — comme [le vice-premier ministre] Bernard Landry — à courtiser les communautés culturelles et qui ont connu quelques petits succès, soient très fâchés contre M. Pari-

zeau. Avec cette déclaration, il détruit beaucoup d'années d'efforts».

Cela dit, il ne faudrait pas déduire que le départ de M. Parizeau, qui ouvre vraisemblablement la voie au chef bloquiste Lucien Bouchard, donnera l'élan nécessaire pour renforcer les forces souverainistes en vue du prochain rendez-vous référendaire ou électoral, affirme le professeur Dion.

«Les Québécois comprendraient mal que Lucien Bouchard ne prenne pas la relève parce que, s'il est l'homme providentiel qu'on décrit, il faut le mettre là où il est le plus utile aux Québécois. Le problème pour lui, c'est qu'il aura la partie moins belle qu'à Ottawa, où il peut critiquer les compressions budgétaires, d'une part, et les déficits, d'autre part», a-t-il affirmé. En tenant les rênes à Québec, M. Bouchard devra composer avec les dures réalités fiscales et «faire accepter aux gens des décisions très difficiles». Or, «et à Ottawa et à Québec, on a repoussé les décisions difficiles pour mieux gagner le référendum. Là, tout cela va maintenant nous tomber dessus».

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérard Larose, a estimé «tout à fait dans le personnage» de M. Parizeau d'annoncer son départ le lendemain de la défaite référendaire. «Il faut savoir que M. Parizeau est un homme de conviction, a tranché M. Larose. Il s'est engagé à gagner le référendum. Techniquement, il ne l'a pas gagné — même si politiquement il l'a gagné —, et il tire sa révérence.»

Selon le président de la CSN, la décision du premier ministre «décolle directement de cette conviction» et non pas du tollé qu'ont soulevé ses propos sur le vote ethnique.

Sans pour autant dénoncer directement les propos du premier ministre, M. Larose a affirmé, plus tôt hier en conférence de presse, que si M. Parizeau avait voulu jeter le blâme de la défaite référendaire sur les membres des communautés culturelles, sa sortie était «inexcusable». Le président de la CSN a toutefois ajouté que le OUI majoritaire des francophones aurait pour effet de sensibiliser les minorités ethniques au fait que «la majorité du groupe majoritaire, pour la première fois de son existence, s'est dite à elle-même qu'elle est un peuple». La perception des communautés culturelles quant au véritable groupe majoritaire de leur société d'adoption — francophones au Québec, anglophones au Canada — sera à jamais transformée.

Pour sa part, le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, attribue lui aussi le départ de M. Parizeau à l'échec référendaire et non pas à sa déclaration à l'endroit des groupes ethniques. «La politique est ainsi faite: dure et sans quartier.» Le chef du CPQ a toutefois dit souhaiter que sa démission n'empêche le gouvernement de s'attaquer rapidement aux dossiers économiques, surtout celui des finances publiques, mis en veilleuse en vue de l'échéance référendaire.

RÉFÉRENDUM

Léger & Léger a encore vu juste



Debout: Françoise Léger, 1^{re} vice-présidente, administration, Jean-Marc Léger président Assis: André Steenhaut, 1^{er} vice-président finances, responsable des affaires internationales

RÉFÉRENDUM 1995		
	Sondage Léger & Léger	Résultats Référendum
OUI	50%	49,4%
NON	50%	50,6%

Léger & Léger est la seule firme à avoir prédit, depuis un an, que le résultat référendaire serait serré.

Léger & Léger c'est plus que de la statistique, c'est aussi 210 employés dont des analystes et conseillers en études de marché, mesures de satisfaction de clientèle, études d'image, tests publicitaires et analyses socio-politiques.

Affaires publiques et sociales Québec



Michel Lemieux Vice-président

Recherche qualitative et communication/médias



Francine Simard Vice-présidente

Marketing / consommation



Diane Laurence Vice-présidente

Affaires publiques et sociales Montréal



Jean-Yves Samson Vice-président

LE GROUPE LÉGER & LÉGER
INSTITUT DE SONDAGES

É D I T O R I A L

Monsieur Parizeau
devait partir

Lise Bissonnette

Monsieur Parizeau a pris la bonne décision. Pour le Québec, pour le mouvement souverainiste, il lui fallait enlever immédiatement l'effet empoisonné de son inexcusable réaction au scrutin référendaire de lundi. Un aussi clair discours d'exclusion, de mépris du vote de certains de ses concitoyens sur une base « ethnique », sapait les fondements mêmes du projet qu'il a toujours voulu servir. Il en a vite compris les conséquences, et s'est lui-même exclu. C'était la seule façon de donner une chance à la résorption des tensions, sinon à la réconciliation.

Son bref passage à la tête du gouvernement du Québec prend fin sur une note amère. Quand la poussière sera retombée, quand on dressera avec soin le bilan au moment de son départ, on reconnaîtra son rôle énorme dans le processus qui vient de permettre au Québec de renouer avec son histoire, de rétablir son rapport de force avec un Canada qui le banalisait.

M. Parizeau a redonné vie à un Parti québécois moribond, il a parlé de souveraineté avec clarté, il a changé un désert en voie praticable, avec une détermination admirable. Près de la terre promise, toutefois, il était devenu un frein au progrès du mouvement souverainiste qui avait besoin d'élargir la coalition, d'aller chercher les électeurs là où ils étaient, déçus du Canada mais désireux de conserver de véritables liens avec lui. Les « virages », il les a pris, mais contraint et forcé, mal convaincu. Il a évité le pire en acceptant de laisser Lucien Bouchard prendre la tête des forces du OUI, mais il était dès lors en position de faiblesse pour assurer la suite des choses au Québec. Il vient d'en prendre acte.

Le Parti québécois retrouve pour l'heure la tâche, moins exaltante aux yeux de M. Parizeau, de gouverner. Sa décision lui donne les moyens de le faire en recouvrant la sérénité. Il espérait une relève, il en parlait avec espoir et affection, il lui ouvre la voie.

Le lendemain,
au Québec (1)

Lise Bissonnette

Le référendum du 30 octobre 1995 dessine un portrait politique précis de la société québécoise. Quand près de 94 % des électeurs inscrits se présentent aux urnes, la démocratie fait le plein de ses possibilités. On peut en tirer des enseignements précis sur le mandat qu'a donné l'électorat, et sur les lignes de force qui le traversent.

Le projet de loi sur la souveraineté du Québec vient de mourir au feuillet, ainsi en a décidé la consultation populaire. Le gouvernement du Québec, qui en avait fait le centre de son programme électoral, doit s'incliner. À moins d'événement extraordinaire, il ne peut, d'ici la prochaine élection dans trois ou quatre ans, proposer aux Québécois de reprendre l'exercice. Pourtant le Parti québécois et ses militants auront raison de maintenir le cap sur la souveraineté. L'énorme poussée du OUI, passé en quinze ans de 40 % à 49,5 % des suffrages autour d'une question bien plus engageante que celle de 1980, leur permet tous les espoirs. Ce qui met le gouvernement sur la corde raide. Car si, par quelque miracle imprévisible, le Canada lui présentait des offres de changement constitutionnel ou de décentralisation réelle, aurait-il le droit de les ignorer? Le « beau risque » n'est ni le genre ni l'inclination de l'équipe péquiste au pouvoir en 1995.

En l'état actuel de l'opinion, le gouvernement du PQ, sans reprendre sa croisée pour la souveraineté, pourrait au moins répudier toute proposition qui ne correspond pas aux plus ambitieuses revendications dites « historiques » du Québec. Déjà, lundi soir, un fédéraliste résigné comme Claude Ryan remontait soudain la barre, en s'appuyant sur la force même du OUI qu'il avait combattu.

Il faudrait donc que la reconnaissance du Québec comme peuple soit pleine et entière et non pas « symbolique ». Il faudrait que la dévolution des pouvoirs nécessaires au Québec pour qu'il construise et occupe son espace propre soit claire, radicale et enclenchée dans la loi fondamentale du pays, tout comme le droit de veto. Le gouvernement du PQ, dans ces conditions, n'a pas à se donner contre nature un programme fédéraliste. Il n'a qu'à attendre des offres, il se retrouve exactement là où le rapport Bélanger-Campeau, qu'il avait signé, situait le Québec avant que M. Bourassa renonce à ce rapport de force.

Mais il est une chose que le gouvernement du PQ ne peut oublier, à partir d'aujourd'hui, et surtout avec le changement qui s'annonce à sa tête. Il doit retourner aux affaires courantes et gouverner. Il peut bien dire « à la prochaine » mais il n'y aura pas de rendez-vous sans lien de confiance avec l'État québécois.

Le Parti libéral du Québec a la partie encore moins facile que son vis-à-vis. Il a fait le pari, suicidaire et mal avisé puisqu'il était dicté par M. Chrétien, de défaire le OUI de façon décisive en se contentant de combattre la souveraineté, sans proposer d'option fédéraliste de changement. Quand le leader du Bloc, M. Bouchard, est entré en scène et a réussi à faire un projet enthousiasmant du projet du OUI, l'absence de projet du NON s'est étalée au grand jour. Tel a été « l'effet Bouchard », qui n'est pas un mystère. Les électeurs ont alors exigé du NON qu'il précise aussi ses lendemains, et il n'avait rien à dire. À l'épouvante, il a tout au plus obtenu que le chef du gouvernement canadien, M. Chrétien, prononce enfin le mot « changement », sans en préciser le sens. Le résultat net est une victoire certes, mais à l'arraché et dans la confusion. 80 comtés ont voté OUI partout au Québec, le PLQ et le NON ne l'ont em-

porté que grâce à l'appui massif de leurs châteaux forts qui n'ont jamais eu beaucoup de sympathie pour la quête d'égalité du Québec. Pourtant, si le PLQ ne réussit pas à se donner un programme crédible et très exigeant au chapitre des rapports Québec-Canada, un programme qui combatte à la fois l'inertie de ses alliés fédéraux et de ses commettants québécois, il se condamne aux limbes politiques. Le prix de sa victoire est un lourd fardeau de preuve, pour un chef et un parti paradoxalement affaiblis par une campagne qu'ils ont pourtant gagnée.

Car si la victoire est allée au NON, et qu'elle est indiscutable pour la suite immédiate des choses, la dynamique du vote a appartenu au OUI. Sauf dans les forteresses montréalaises inexpugnables et dans une région vulnérable comme l'Outaouais, les souverainistes ont gagné du terrain. La carte politique du Québec est aussi faite de collectivités régionales, de pays intérieurs qui ont pour la plupart dit OUI. Une majorité de francophones a dit OUI, c'est une première. Et sauf chez les 55 ans et plus, le OUI l'a emporté pour toutes les classes d'âge, une autre première. Vu par ses courants souterrains, le vote ne porte pas nécessairement les divisions terribles qu'on prédisait lundi soir sous le choc. Loin d'avoir encaissé un coup mortel, les souverainistes ont nettement progressé, ne craignent plus d'être évacués de l'histoire et seront nettement moins amers qu'en 1980.

Quant aux fédéralistes, ils ont le réconfort de la victoire tout en ne pouvant se permettre de triompher comme autrefois. Les forces sont en équilibre, il y aura moins de ressentiment, à défaut de réconciliation la sérénité pourrait revenir assez rapidement.

Dans le calme, le Québec attendra encore la réponse du reste du Canada qui a voulu ce NON, et l'a obtenu en s'engageant à bouger. La souveraineté ayant été rejetée, le fédéralisme et son avenir sont à compter d'aujourd'hui sous examen constant. Mais cela ne devrait pas dispenser le Parti québécois, qui veut continuer à porter le projet souverainiste, d'un examen de ses propres faiblesses. Au lieu de montrer du doigt ceux qui ont « mal voté », il n'a qu'à se demander ce qui, chez lui et dans son projet, ne les convainc pas.

Pourquoi tant de francophones, dans l'Est de Montréal et dans la région de Québec, ne reconnaissent-ils pas dans la souveraineté la pente de leur histoire, le fédéralisme se trouvant dans l'impasse?

Pourquoi le PQ laisse-t-il encore indifférentes et généralement inquiètes les minorités allophones? Pourquoi les anglophones, et particulièrement les jeunes bilingues parmi eux, sont-ils si réfractaires à un projet culturel qui leur offrirait un défi singulier?

La réponse renvoie à toute la collectivité, mais aussi au « bon gouvernement » que le PQ n'a pas été suffisamment, de 1976 à 1985, et maintenant encore. Le résultat est signé de l'échec d'un système d'éducation qui a vidé l'école publique de son contenu culturel et de l'enseignement de l'histoire, qui a accueilli les nouveaux venus depuis vingt ans mais commence à peine à se pencher sur leur véritable intégration.

Toutes les tactiques, stratégies et astuces du monde ne conduisent nulle part, sans une citoyenneté éclairée.

DEMAIN: «Le lendemain, au Canada».



L'implosion tranquille

Le résultat plus que serré du référendum a été un puissant révélateur. Ce lundi soir, quelque chose de fondamental — d'existential — s'est brisé au Québec et au Canada. Tout près de la moitié des Québécois ont opté pour la souveraineté complète de leur province. Ce faisant, ils annonçaient haut et fort leur rejet d'une culture politique canadienne qui s'entête obstinément à refuser au Québec le statut particulier qui lui revient en tant que nation distincte.

Que nul s'y trompe, cette incapacité qu'ont un nombre croissant de Québécois à se retrouver dans le Canada d'aujourd'hui constitue l'élément clé du succès fulgurant de l'entrée en scène de Lucien Bouchard. Telles des eaux dormantes dont plusieurs avaient imprudemment oublié de se méfier, les Québécois ont encaissé depuis 15 ans les événements politiques que l'on sait. Sans agressivité ni ressentiment, ils réfléchissaient calmement. L'œuvre de M. Bouchard fut d'éveiller ces eaux dormantes.

A cet égard, le résultat final vaut toutes les analyses politiques du monde...

Cela dit, une constatation émerge d'entre toutes. La vision trudeauiste du Canada à laquelle souscrit — et pour laquelle s'est féroce battu — Jean Chrétien a rendu l'âme ce 30 octobre 1995. La lutte acharnée que les trudeauistes auront menée pendant 30 ans contre le rêve d'égalité de tant de Québécois vient de prendre fin. Plus de la moitié d'entre eux y ont dit NON. Près de 60 % des francophones — ceux-là mêmes pour qui et par qui la question constitutionnelle canadienne existe — y ont tourné le dos de la manière la plus irrévocable que l'on puisse imaginer.

Que faire maintenant? De toute évidence, ce sont les « vainqueurs » qui auront l'initiative. Depuis une semaine — et encore lors de son discours de lundi soir —, le premier mi-



JOSÉE LEGAULT

nistre Chrétien parle en termes flous de « changements ». Affirmant qu'il aurait compris et reçu le message du résultat, à quels changements peut-on vraiment s'attendre? Et surtout, de quelle manière pourrait-il les provoquer et les faire entériner?

Hormis la possibilité que Jean Chrétien laisse retomber la poussière, gagne du temps et finisse par ne rien faire du tout — la stratégie bourrasienne par excellence —, il ne pourra « répondre » au vote de lundi par de simples ententes administratives. Seule l'ouverture de la boîte de Pandore constitutionnelle demeure.

Même si Jean Chrétien s'avérait suffisamment pragmatique et intelligent pour procéder à l'enterrement public de sa propre vision du Canada, que trouverait-il dans cette fameuse boîte? On peut escompter qu'un nombre incalculable de squelettes — anciens et fraîchement déterrés — sortent du grand placard pancanadien.

Je dis « pancanadien » tout simplement parce que les nombreux acteurs politiques hors Québec n'acceptent plus de voir leurs attentes et revendications mises de côté pour plaire à ce qu'ils croient être l'« enfant gâté » de la fédération.

Les squelettes seront donc nombreux. Au Québec, on risque d'assister au réveil de ce qu'il reste de l'aile nationaliste du PLQ. Rongé par leur frein depuis l'arrivée de Daniel Johnson, ces libéraux nationalistes n'auront cure de la position constitutionnelle de ce dernier. On peut aussi prévoir que l'Action démocratique

de Mario Dumont consolidera ses appuis. Quant au gouvernement du PQ, il ne fait que débiter son mandat...

Hors Québec, le placard déborde de partout. Le Bloc québécois demeurera au Parlement canadien et continuera son travail de revendication et d'affirmation. Le Reform Party fera mousser désespérément son « égalité » à tout prix des provinces et son refus absolu d'un statut particulier pour le Québec. Le gouvernement Chrétien sera aux prises avec le démantèlement du filet de sécurité sociale.

Ralph Klein et Mike Harris alimenteront la vision du Reform Party pendant que Clyde Wells s'entêtera à défendre la vision moribonde de Pierre Trudeau. Les minorités de langues officielles reviendront à la charge. *Last but not least*, la question autochtone renâtra des cendres encore chaudes de l'échec de Charlottetown.

Dans de telles circonstances, toute nouvelle ronde de négociations constitutionnelles risque de tourner au désastre. Si l'acharnement thérapeutique semble peu indiqué, les fédéralistes risquent de n'avoir d'autre choix.

Dans un pays où la création de consensus est devenue impossible et où les acteurs politiques se multiplient à la vitesse de l'éclair, la « bonne volonté » et l'amour ne sauraient suffire. Pour le gouvernement fédéral, l'action ou l'inaction portent en elles les germes d'une polarisation croissante entre le Canada anglais et le Québec. Cette implosion, toute tranquille qu'elle pourrait être, risquerait de mener à un nouveau référendum sur l'indépendance et ce, dans des délais rapprochés.

Bien entendu, il n'est pas exclu que le gouvernement Chrétien trouve la formule magique et préside à la création d'une confédération véritablement multinationale. Tout comme il n'est pas exclu que la reine Elizabeth devienne une séparatiste pure et dure...

À PROPOS

...de la croissance

De 1976 à 1992, le PIB *per capita* de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Prairies a été supérieur à celui du Québec.

Pour l'ensemble de la période, le PIB *per capita* a progressé dans les Maritimes et en Colombie-Britannique. En 1992, le PIB *per capita* variait entre 18 162 \$ dans les Maritimes et 26 151 \$ en Ontario. Au Québec, il atteignait 21 965 \$.

Le PIB des Prairies a fluctué grandement de 1976 à 1992. Jusqu'en 1985, il était le plus élevé des provinces canadiennes.

En 1986, il a subi une baisse importante. Depuis ce

temps, il a progressé tout en restant inférieur à celui de l'Ontario. À partir de 1988, il devient inférieur à celui de la Colombie-Britannique.

Entre 1990 et 1991, l'Ontario, les Prairies et, dans une moindre proportion, le Québec, ont subi une légère baisse du PIB *per capita*. Le PIB *per capita* de l'Ontario atteignait 26 151 \$ en 1992. Il n'avait cependant pas encore rejoint le niveau de 1989 où le PIB *per capita* était de 26 901 \$.

Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques, ministère de la Santé et des Services sociaux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Logement social

Québec: le grand perdant des politiques fédérales

Pour ceux qui ont un besoin urgent d'aide, c'est l'impasse

FRANÇOIS SAILLANT

Coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Depuis le milieu des années quatre-vingt, le gouvernement fédéral mesure l'ampleur des problèmes d'habitation au Canada à partir de ce qu'il appelle le critère des besoins impérieux de logement (qui correspond sommairement au nombre de ménages qui doivent payer plus de 30 % de leur revenu pour se loger adéquatement).

Selon cette méthode, le Québec compte plus de 29,2 % des ménages qui ont des problèmes importants de logement au Canada et qui sont de ce fait admissibles à une habitation sociale.

On aurait donc pu s'attendre à ce que le Québec reçoive une part équivalente des transferts fédéraux au chapitre du logement social. Ce fut loin d'être le cas, si l'on se fie aux propres chiffres de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Durant les cinq dernières années pour lesquelles ces chiffres sont disponibles, soit de 1989-90 à 1993-94, la SCHL a distribué 9,3 milliards \$ aux provinces et territoires du Canada pour la réalisation de HLM, de coopératives d'habitation et d'autres formes de logement à but non lucratif. Le Québec n'a reçu que 18,8 % de cette somme.

De 29,2 % des besoins, il est donc passé à 18,8 % des budgets.

La conséquence est éloquent. Alors que le Québec aurait eu droit à 2,70 milliards \$, selon les propres critères de besoins impérieux de logement du fédéral, il n'a reçu en tout et pour tout que 1,75 milliard \$, pour une perte nette de 950 millions \$!

Faut-il préciser que derrière ces chiffres, ce sont des milliers de nouveaux logements sociaux qui auraient pu se réaliser au Québec et qui ne l'ont pas été. Autant de mal-logés et de sans-abri ont du même coup été condamnés à la misère.

Un retard qui ne sera jamais rattrapé

Aucune autre province canadienne n'a eu à subir des pertes aussi considérables. Seulement deux autres, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont reçu une part de budget inférieure à leurs besoins, mais leurs pertes se situent toutes deux entre 100 et 200 millions \$, ce qui est de loin inférieur à celle subie par le Québec.

La majorité en sont sorties grandes gagnantes. Par exemple, avec 3,2 % des besoins, la Saskatchewan a reçu 6,7 % des budgets, ce qui lui a donné droit à plus de 300 millions \$ supplémentaires.

Mais le pire, c'est que la perte subie par le Québec ne pourra jamais être comblée puisque le gouvernement fédéral a totalement cessé, depuis le début de 1994, de financer la réalisation de nouveaux logements sociaux au Canada et qu'il se contente de payer pour ceux déjà réalisés...

Pour celles et ceux qui au Québec ont un besoin urgent d'aide au logement, c'est l'impasse, une impasse dont il sera à peu près impossible de sortir à l'intérieur du régime fédéral.

Et cette impasse, elle ne se vit pas qu'au niveau de l'habitation mais dans l'ensemble des domaines qui concernent directement les populations les plus pauvres... surtout avec l'avenir que leur réserve désormais le «fédéralisme réel», celui des Paul Martin et Lloyd Axworthy: réduction de 7 milliards \$ en deux ans des transferts aux provinces aux chapitres de la santé, de l'éducation postsecondaire et de la sécurité du revenu, compressions encore plus brutales dans le régime d'assurance-chômage, réforme des pensions de vieillesse, etc.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubowski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme), Martin Duches et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramer, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mircovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnement), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

Le développement hydroélectrique

Un débat énergétique

Les opposants: des égoïstes ultralibéraux et antiécologiques?

JACQUES BOUCHER

Comité de solidarité avec les autochtones du Centre de ressources sur la non-violence

Nous faisons partie de l'opposition au développement hydroélectrique et nous avons quand même été un peu étonnés de nous voir accusés d'être des «égoïstes ultralibéraux et antiécologiques» par René Dumont et le groupe auquel il s'est associé pour faire une présentation devant les audiences publiques concernant le «débat public sur l'énergie au Québec».

Nous nous sommes empressés de lire son communiqué, le résumé de sa présentation et les articles de journaux qui sont parus à la suite de sa présentation. Son argumentation, dans les documents que nous avons pu parcourir, nous est apparue des plus discutables.

Il dit qu'il faut réduire et réglementer l'automobile individuelle et développer au maximum les capacités hydroélectriques au Québec pour réduire l'émission de gaz à effet de serre et l'utilisation des centrales nucléaires. Il va sans dire que nous sommes d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de ces catastrophes en puissance que sont les centrales nucléaires. Mais sa charge contre l'automobile individuelle ne semble laisser aucune place à l'avènement d'une automobile qui serait électrique, alors qu'Hydro-Québec elle-même le laisse miroiter dans les médias. Nous ne serions certes pas en désaccord pour remplacer les voitures à combustible fossile par des véhicules électriques, d'autant plus que, d'après ce qu'on en disait à l'occasion des audiences publiques, il ne suffirait que de 3 à 4 % de notre capacité électrique pour y parvenir. A ce qu'on sache, il ne faut pas tellement d'électricité pour faire fonctionner un rechargeur de pile. Un peu de conservation d'énergie et de rationalisation de notre consommation pourrait faire en sorte que les transports deviennent acceptables, sans même une augmentation de production d'électricité. Alors, pourquoi toute cette marge contre l'automobile individuelle?

Il ne faut toutefois pas oublier que même les grands barrages hydroélectriques peuvent contribuer aux conséquences climatiques néfastes que l'on craint à cause de l'effet de serre et du réchauffement de la planète. Il a été réalisé qu'il y avait également un fort dégagement de gaz à effet de serre en provenance de la végétation inondée par les grands réservoirs servant à alimenter les mégaprojets hydroélectriques. Et puis, la présence artificielle de ces grandes étendues d'eau à un



PHOTO ARCHIVES

endroit où il n'y en avait pas auparavant ne contribue-t-elle pas aussi aux bouleversements climatiques, sans parler des bouleversements tectoniques et du mercure dans l'eau et la chair des poissons?

M. Dumont peut-il nous assurer que les bouleversements climatiques sont plus influencés par les dégagements des combustibles fossiles que par les dégagements et les effets des réservoirs à vocation hydroélectrique? Si sa réponse, selon toute logique et en toute honnêteté, est non, eh bien, ne croit-il pas que la centaine de barrages sur les rivières de notre partie de planète aient déjà occasionné suffisamment de bouleversements pour qu'on puisse avoir fait notre égoïste part dans le détraquement des climats terrestres et les malheurs des populations qui en subissent les conséquences? Même les générations futures de Québécois auront à pâtir de la frénésie hydroélectrique. Déjà 37,1 des 88,3 milliards de dollars de la dette du Québec représente la dette d'Hydro-Québec. Cette dette s'accumule en un lourd fardeau pour les générations à venir. Non, nous ne croyons pas, comme il le dit, que «le développement hydroélectrique des 30 dernières années a été le seul aspect indéniablement soutenable de la politique énergétique du Québec». Nous croyons que cela a été une dévastation et un pillage que

cela a déjà beaucoup trop duré.

Et nous disons «pillage» parce que tous ces ouvrages hydroélectriques ont été réalisés sur des territoires où des nations autochtones ont depuis des millénaires vécu de chasse, de trappe et de pêche. C'est donc dire qu'on a bouleversé leurs territoires ancestraux, la plupart du temps sans les consulter et sans même les dédommager, et quand il y a eu consultation et dédommagement, ça s'est fait en soudoyant quelques personnes qu'on a bien voulu trouver représentatives parce qu'elles étaient prêtes à se faire soudoyer pour accepter qu'on dévaste les territoires de leur nation. C'est une histoire honteuse dont les Québécois n'ont pas du tout à être fiers. Et nous sommes d'accord avec M. Dumont lorsqu'il dit que les Américains ou le reste des Canadiens n'ont pas de leçon à nous faire à ce niveau, pas plus qu'au niveau de l'écologie. Cependant, cela ne doit pas empêcher les Américains et les Canadiens ou toute personne de quelque nationalité qu'elle soit d'essayer de défendre le patrimoine naturel de l'humanité, où que ce soit sur la planète, en autant qu'ils travaillent à le défendre aussi chez eux.

Louis-Gilles Francoeur, dans un article publié dans *Le Devoir* du mercredi 13 septembre 1995, citait M. Dumont comme ayant dit ceci en entrevue concernant les

Cris qui militent férocelement contre le projet Grande-Baleine: «Ils sont 15 000 contre un milliard d'humains acculés à la famine par les chambardements climatiques en cours. Le choix n'est pas difficile à faire, quitte à devoir les indemniser équitablement.» Sans reprendre l'argumentation sur l'inexactitude de l'équation, tel que déjà soulevé dans ce texte, ne peut-on pas noter une certaine similitude entre les propos de M. Dumont et ceux du ministre français de la Défense concernant «les intérêts supérieurs de la nation» pour justifier d'aller effectuer les essais atomiques français en Polynésie? Le ministre français propose un génocide, il propose un ethnocide, et pour des «intérêts supérieurs» très commodes, mais qui ne sont pas si bien respectés que ça par ses propositions...

Nous sommes quand même surpris de le voir s'acoquiner avec un groupe qui a figure de proue dans la liste des soudoyés d'Hydro-Québec. Nous espérons que ce n'est là qu'une erreur de parcours...

Quant à nous, nous croyons qu'il est plus sage de mettre la priorité de la politique énergétique du Québec sur la maximisation de l'efficacité énergétique et sur les sources d'énergie qui ne font pas atteinte aux populations et à l'environnement, comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

La face cachée du Nunavik

Accorder l'autonomie gouvernementale aux autochtones est un précédent aux conséquences très graves sur les relations entre ceux-ci et les Blancs

CAMILLE BOLLÉ

Économiste et ancien président des conférences constitutionnelles

SIMON CADOTTE

Avocat-conseil

MICHEL GARCEAU

Assistant de recherche

Même si l'entente entre les Inuits et le gouvernement du Québec pour accorder l'autonomie gouvernementale apparaît inconstitutionnelle (*Le Devoir*, 1^{er} août 1995), Québec ignore l'avis et continue à négocier, non seulement avec les Inuits, mais en plus avec les Hurons.

L'autonomie gouvernementale réclamée par les nations autochtones est un concept plutôt récent dans l'histoire canadienne, son élaboration ayant commencé au début des années 70: l'amélioration des conditions sociales et économiques des autochtones, dont une meilleure éducation a permis le développement de ce concept. Le nationalisme autochtone s'est alors matérialisé par une recrudescence des revendications territoriales et pécuniaires et s'est exprimé par des chefs tenant un discours modéré, articulé et usant des moyens de communication et de marketing les plus sophistiqués.

Au Québec, la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) en 1975 avait notamment pour but de solidifier les assises juridiques et territoriales de la législature du Québec. En contrepartie, les Inuits, les Cris et les Naskapis ont reçu un milliard (valeur actualisée), en plus des 100 millions annuels que les Inuits reçoivent de nos gouvernements. De plus, les autochtones signataires de la CBJNQ ont renoncé à toutes revendications territoriales pour une superficie équivalente aux deux tiers du Québec (art. 2.1 de la CBJNQ).

La signature de ce traité devait mettre un terme aux litiges territoriaux et ethniques, en plus de marquer une ère de bonne entente. Pourtant, après l'entente, la liste des récriminations administratives, politiques et économiques n'a cessé de s'alourdir.

Nous sommes d'avis que d'accorder l'autonomie gouvernementale est un précédent aux conséquences très graves sur les relations entre autochtones et Blancs («allogènes», pour les tenants de la «rectitude politique»).

Nos craintes s'articulent autour de trois aspects:

- perte du tiers du territoire du Québec advenant une déclaration de souveraineté de la part des Inuits;
- augmentation démesurée des sommes nécessaires au règlement des litiges à venir;
- escalade des revendications monétaires et territoriales des autochtones québécois.

Perte du tiers du territoire québécois

Il s'agit d'avoir suivi quelque peu le processus de développement des revendications autochtones pour anticiper la suite des événements. Plusieurs nations autochtones, dont les Inuits, n'ont aucune attache sentimentale avec nos gouvernements, notre pays, etc. L'idéal pour plusieurs d'entre eux est d'accéder un jour à la souveraineté, tant territoriale que politique.

Les Inuits, une fois réalisée la création de leur gouvernement avec une juridiction exclusive dans plusieurs domaines, et avec une assise territoriale portant sur le tiers du Québec, n'ont qu'à attendre le moment propice pour faire leur référendum et une déclaration d'indépendance.

Ce ne serait plus seulement les territoires occupés par les 14 communautés inuits que nous perdriions, mais bien le tiers du Québec, à cause de l'établissement envisagé d'un gouvernement local responsable appelé «gouvernement de Nunavik» et doté des moyens suffisants pour maintenir l'ordre dans les limites du territoire désigné par l'entente. Il ne faut pas oublier que les études sur l'intégrité territoriale du Québec n'ont jamais considéré les effets territoriaux néfastes que pourrait signifier l'avènement d'un gouvernement autochtone.

Non seulement nous perdriions un territoire qui regorge de ressources naturelles, mais d'ici 20 ans nous risquons d'en avoir besoin, comme le faisait remarquer, il y a quelques semaines, l'écologiste René Dumont, qui affirmait que le projet Grande-Baleine sera à nouveau d'actualité, vu l'augmentation de la pollution et le besoin de trouver des alternatives non polluantes.

Augmentation des sommes nécessaires au règlement des litiges autochtones

Dans la nouvelle entente que le Québec s'appête à signer, nous céderions en plus des impôts transférés à ce nouveau gouvernement inuit (environ 10 millions), une partie de nos revenus d'exploitation des ressources naturelles (communément appelés *royalties*).

C'est l'équivalent d'un aveu que Québec aurait lésé les Inuits et les Cris avec les montants versés jusqu'à présent. Il s'agit de millions de dollars qui sont en jeu: l'annonce faite par Falcon Bridge de développer une mine de nickel au coût de 450 millions est un exemple de source appréciable de revenus pour le gouvernement du Nunavik advenant la signature de l'entente.

Autre exemple: le gouvernement a versé 60 millions aux Montagnais pour construire le barrage sur la rivière Sainte-Marguerite sans même avoir l'assurance que le territoire ne lui soit éventuellement cédé; l'offre globale de traité territorial avec les Montagnais et les Attikameks représente aussi des sommes colossales! Les budgets alloués aux négociateurs blancs et autochtones se chiffrent par millions...

Connaissant le piètre état de nos finances publiques, il faut se demander s'il est opportun d'accorder ces subventions précieuses, alors que nous n'entendons parler que de chômage, d'attrition de postes dans la fonction publique, de fermeture d'hôpitaux, etc.

Escalade des revendications

Considérant la tradition autochtone de toujours vouloir réviser ou renégocier les traités conclus, accorder l'autonomie gouvernementale est l'équivalent d'une ronde de querelles perpétuelles. Les Cris ont d'ailleurs présenté une nouvelle liste de revendications, incluant l'agrandissement de leur territoire actuel, ainsi que le versement de *royalties*.

Le principe à retenir pour l'avenir est simple: plus nous négocierons avec les autochtones et plus ils voudront négocier, c'est inévitable!

En réponse à M^{re} Colars qui cherche des solutions (*Le Devoir*, 14 septembre), nous croyons qu'il faudrait établir une politique claire et sans faille de nos gouvernements: les autochtones sont des citoyens canadiens et on ne peut retourner en arrière pour refaire l'histoire.

En comparaison, aucun traité n'a octroyé la Colombie-Britannique aux Blancs qui l'habitent, mais ces habitants ne peuvent devenir locataires des nations autochtones qui en revendiquent la propriété; car c'est cela qui constitue le principal enjeu. Les autochtones veulent la reconnaissance de leurs droits territoriaux non seulement pour jouir de la souveraineté, mais pour obtenir d'importants avantages pécuniaires.

En pratique, une politique plus cohérente devrait être adoptée selon certaines étapes. En un premier temps, l'abolition de la Loi sur les Indiens, ce qui ne nécessite pas d'amendement constitutionnel. Deuxièmement, le refus de toutes les négociations visant à accorder l'autonomie territoriale et politique, coûteuses et litigieuses. Troisièmement, l'établissement d'une politique de compensation pour l'usage des terres autochtones, fondée sur des critères objectifs.

À plus long terme, un amendement constitutionnel visant à abolir l'article 25 de la Loi constitutionnelle de 1982 serait plus conforme avec l'esprit d'un pays où tous sont égaux; l'article 25 a été aboli, les autochtones seraient pleinement soumis au respect de la Charte canadienne.

Cependant, il n'est pas question de vouloir diminuer la protection constitutionnelle de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 (qui assure une protection constitutionnelle aux traités signés entre les autochtones et les gouvernements).

Nous estimons que les autochtones doivent, comme tous les autres citoyens, avoir voix au chapitre de l'administration des services publics qui les touchent directement.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PARIZEAU *Le réconciliateur, ce sera son successeur*

SUITE DE LA PAGE 1

me objectif de renouveler les stratégies et les discours sur la souveraineté, en plus de renouveler le leadership.

Cependant, la procédure de désignation d'un successeur au Parti québécois requiert au moins deux mois et ne pourrait pas, vraisemblablement, être déclenchée avant Noël. Cela signifie qu'un premier ministre intérimaire devrait être désigné par les députés et les militants du Parti québécois entre le moment du départ de M. Parizeau, en décembre, et l'élection d'un nouveau chef au suffrage universel des membres du parti (comme le prévoit le règlement du PQ), au printemps.

Dans de telles circonstances, il se peut que M. Landry, qui est vice-premier ministre dans le cabinet Parizeau, exerce cet intérim, ce qui empêcherait d'être candidat.

Le premier ministre soutient que sa décision de démissionner si le NON devait l'emporter au référendum était prise depuis très longtemps. On se rappelle une entrevue qu'il avait donnée en avril 1992 au magazine *Time*, dans laquelle il disait qu'il céderait alors la place à d'autres. Deux ans plus tard, il disait à *L'actualité* qu'il n'avait aucun intérêt à diriger une simple province. En privé, récemment, il ne cachait pas ses intentions.

Dans une entrevue accordée sous embargo au journaliste du réseau TVA Stephan Bureau, lundi midi, et qui sera diffusée demain, M. Parizeau a déclaré que si le NON devait l'emporter lundi soir, il avait l'intention d'annoncer sa démission le soir même du scrutin. Mais ses conseillers l'ont convaincu, durant la journée, que les Québécois voudraient entendre un message d'espoir plutôt qu'une lettre de démission si le NON devait gagner.

C'est donc dire que l'annonce de son retrait de la vie

politique n'a rien à voir avec les déclarations malheureuses qu'il a faites, lundi soir, au sujet des votes ethniques.

Amèrement déçu, M. Parizeau a soutenu lundi que si le OUI a été battu, c'est par «l'argent et les votes ethniques, essentiellement». Cette déclaration lui a valu une pluie de commentaires réprobateurs hier. D'aucuns s'apprêtaient à réclamer son départ.

Mais cette déclaration a aussi eu pour effet de laisser dans l'ombre l'extraordinaire performance du OUI et l'espoir qu'une nouvelle occasion se présente bientôt de faire la souveraineté du Québec. Au lieu d'être attirée sur cette perspective d'avenir, l'attention du public était entièrement concentrée sur la bétise de M. Parizeau. En outre, le Canada anglais, qui s'était répandu en promesses de changements, commençait déjà à se refermer comme une huître à la faveur du détournement des médias vers cet incident.

L'annonce immédiate de la retraite politique de M. Parizeau a pour effet d'effacer l'effet de cette gaffe et de ne pas ruiner la confiance que constitue, pour les souverainistes, le score obtenu lundi soir.

Ainsi, les exhortations du chef libéral Daniel Johnson pour que M. Parizeau se pose en réconciliateur, lancées hier, sont vite devenues caduques. Le réconciliateur, ce sera son successeur. M. Johnson n'a pas commenté hier la démission de M. Parizeau.

Ce dernier a admis que les mots qu'il avait utilisés pour parler du vote des communautés culturelles, lundi, étaient «trop durs» et «auraient pu être mieux choisis». Cependant, ils ne changent rien à la réalité, qui le désole, a-t-il dit, et qui fait que 95 % des communautés anglophone et allophones votent massivement du même côté.

Il reconnaît que dans sa carrière politique, entièrement vouée au projet souverainiste, il y a un échec: «Il y a une frontière que j'ai été incapable de franchir. Je n'ai pas réussi à faire en sorte qu'une proportion significative de nos concitoyens anglophones et allophones se sentent solidaires du combat de leurs voisins.»

M. Parizeau a prononcé une déclaration de moins de dix minutes devant les journalistes, en présence de son épouse Lisette Lapointe. Il n'a répondu qu'à six questions et s'est retiré. Il semblait avoir atteint un certain calme dans la résignation d'avoir perdu, contrairement à lundi où, dit-on, il se sentait comme un vieux lion blessé.

Il a rappelé qu'à son arrivée à la tête du Parti québécois, en 1988, il y a sept ans, il avait fait un «parti fou», celui de reprendre le combat que plusieurs disaient vain, fini, foutu, celui de la souveraineté du Québec.

Il se félicite d'avoir réussi à renouveler le mouvement en y attirant de nouvelles générations qui reprennent le flambeau et d'avoir renouvelé le projet en l'adaptant aux nouvelles réalités mondiales tout en l'imprégnant d'un projet social inspiré par la solidarité. Il croit qu'avec le vote de lundi, «le Québec s'est levé debout. Il s'est levé pour de bon, et on ne pourra jamais le faire reculer. Il lui reste un pays à faire. Il a l'élan voulu, il en a la capacité, il ne lui manque maintenant que l'occasion.»

Si cette occasion devait être un autre référendum, il y a une contrainte dont le successeur de M. Parizeau devra tenir compte. La Loi sur la consultation populaire interdit la tenue de deux référendums sur le même sujet entre deux élections générales. Ou bien il faudrait tenir des élections au préalable, ou bien amender la loi.

Le premier ministre a soutenu qu'il s'emploierait d'abord, durant les mois qui lui restent à la tête du gou-

vernement, à «protéger le Québec» contre les plans du gouvernement fédéral en ce qui concerne les réformes des programmes sociaux, de l'assurance-chômage ou des transferts financiers aux provinces. Il assurera la continuité du gouvernement.

La démission de M. Parizeau entrainera la tenue d'une élection partielle dans sa circonscription de L'Assomption, au plus tard six mois après son départ.

Aujourd'hui âgé de 65 ans, M. Parizeau était au nombre du petit groupe de hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec qui ont fait la Révolution tranquille. L'un de ses premiers mandats consiste, en 1961, à faire les premières estimations de ce que coûterait la nationalisation de l'électricité. Il participe ensuite à la mise sur pied de plusieurs outils de développement économique importants pour le Québec, dont la Caisse de dépôt et placement.

C'est en 1969, dans un train qui le conduit à Banff, en Alberta, où il doit prononcer une conférence sur le Canada, qu'il conclut que ce pays ne peut plus marcher. Il devient séparatiste quelque part entre Regina et Calgary. Il n'en démordra jamais. Il adhère au Parti québécois et contribue à donner à ce parti fondé par René Lévesque une crédibilité aux plans économique et financier.

De 1976 à 1984, il est ministre des Finances. Il démissionne à l'automne 1984, par principe, et quitte René Lévesque, qui décide alors de prendre le «beau risque» fédéraliste. Il retourne à son métier de professeur aux HEC. En 1987, ses fidèles collaborateurs se chargent d'organiser le putsch du chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson. M. Parizeau devient chef du PQ en 1988 en promettant de faire de ce parti un parti souverainiste avant, pendant et après les élections.

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

«Il n'y a personne qui va nous embarquer, nous les souverainistes, dans un autre cycle de 30 ans de stériles discussions, de *guedis*, de mensonge, d'imposture et de supercherie verbale. Il y a seulement une chose qui va arriver, c'est que jamais plus les souverainistes ne quèmanderont quoi que ce soit du reste du Canada, jamais plus nous n'irons nous asseoir à une table sans rapport de force. Le jour où nous serons assis à une table, c'est parce que la veille nous aurons voté OUI à un référendum qui aura lieu, j'espère, le plus vite possible», a tonné lors d'un point de presse le chef bloquiste, visiblement fatigué au terme d'une longue campagne et d'humeur massacrante.

Un peu plus tôt, M. Chrétien avait entrouvert la porte du «changement», sans toutefois en dévoiler la teneur exacte. «J'ai l'intention d'agir dans certains domaines d'ici quelques semaines», a-t-il dit, ajoutant qu'il n'avait «pas de position concrète: [...] quand je serai prêt, je vous le laisserai savoir».

Le premier ministre a de nouveau fait allusion à la société distincte, tout en écartant la possibilité de convoquer une conférence constitutionnelle d'envergure. Ottawa pourrait à cet égard contourner les obstacles posés par l'échec de la formule d'amendement en faisant reconnaître par le Parlement fédéral la société distincte. Évidemment, le poids d'une telle reconnaissance demeurerait hautement incertain. Hier, M. Chrétien a simplement parlé d'une «déclaration de fait» qui n'équivaudrait pas à l'octroi au Québec d'un «statut spécial».

«J'ai dit aux Canadiens que je reconnaissais la société distincte, et je veux la reconnaître de la meilleure façon possible. J'imagine que le gouvernement du Québec ne sera pas contre le fait qu'on veuille reconnaître la société distincte du Québec, mais on verra. Il s'agit de voir de quelle façon je peux le faire. On peut certainement engager le Parlement canadien en la matière. Ce n'est pas aussi bon que dans la Constitution, mais lorsque ce sera dans une législation fédérale, ça liera tous les politiciens fédéraux», a dit M. Chrétien.

«Si ça pouvait être fait par les gouvernements provinciaux au même moment, ça serait très bien. Est-ce que ce sera dans la Constitution? Préférablement, mais pas nécessairement», a-t-il ajouté. «Amender la Constitution au Canada, vous le savez, c'est très difficile. Mais il y a d'autres choses qui peuvent avoir un bon effet sans être aussi bon[nes]. Il faut miser sur la bonne disposition des Canadiens à ce moment-ci, c'est l'occasion qu'il ne faut pas manquer.»

Pour témoigner de sa volonté d'agir avec célérité, le premier ministre a d'ailleurs annulé une visite au Japon et retardé de cinq jours, jusqu'à mercredi prochain, son départ pour l'Asie et l'Océanie, où il participera à des sommets du Commonwealth et de la Conférence Asie-Pacifique. Il a prétexté l'urgence de «dossiers internes» et son désir de poursuivre les discussions préliminaires avec les leaders provinciaux.

Mais Lucien Bouchard a tourné toutes ces manœuvres en ridicule, les qualifiant de «stupidités verbales». Hier aux Communales, le Bloc a complètement ignoré les conséquences du référendum pour se pencher sur les intentions d'Ottawa en matière de programmes sociaux et de finances. Interrogé sur cette stratégie, le principal intéressé a de nouveau vidé son sac.

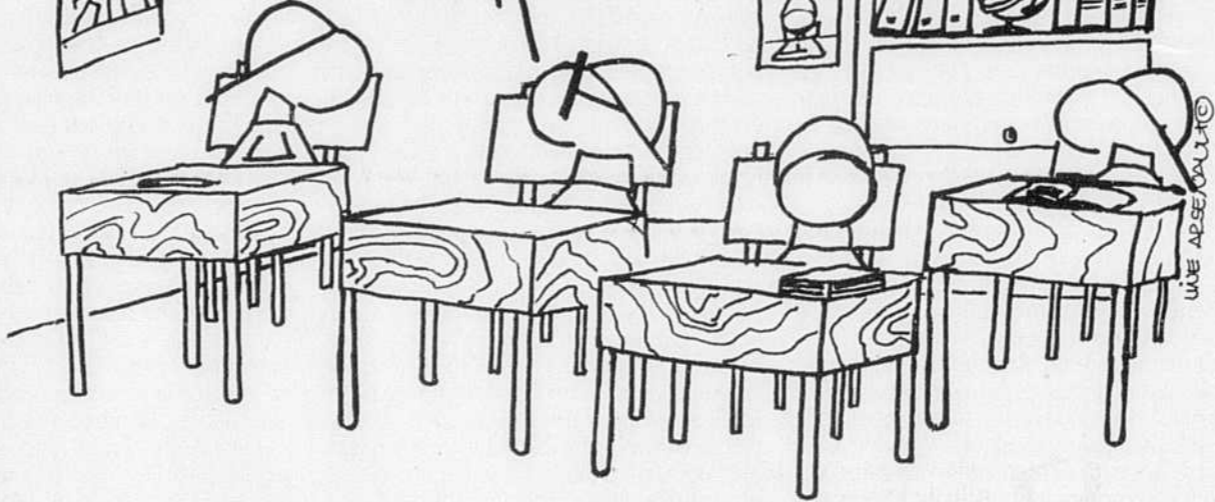
«Est-ce qu'on allait demander des petits changements minuscules? Est-ce qu'on allait demander des conférences fédérales-provinciales? Est-ce qu'on allait recommencer de reprendre le cycle des 30 années perdues? Non. On n'a plus rien à demander ici. On ne demandera jamais rien. On prendra ce que la population décidera de prendre, et la seule chose que la population du Québec peut faire, c'est de dire qu'elle est un peuple, qu'elle se comportera comme tel et que forte d'une souveraineté qu'elle se sera donnée, elle négociera d'égal à égal avec le Canada anglais. Ici il n'y a rien à faire. Il n'y a pas de temps à perdre. Il n'y a plus de temps à perdre» aux Communales, a-t-il déclaré, quelques heures avant que Jacques Parizeau annonce sa démission.

«Le seul changement qui puisse apporter une solution, c'est la souveraineté du Québec. Il n'y en a pas d'autre, on le sait, on a payé assez cher pour le savoir», a-t-il poursuivi.

Malgré de tels propos, M. Bouchard a tout de même laissé ouverte — toujours avant l'annonce du départ de M. Parizeau — la question de l'avenir du Bloc. Le caucus parlementaire, dont les députés paraissent divisés sur le sujet, tiendra ce soir une réunion spéciale afin d'examiner «des différentes perspectives qui s'offrent à nous». En fin de journée, le leader parlementaire Michel Gauthier donnait toutefois à entendre que le BQ pourrait poursuivre sa mission à Ottawa même si M. Bouchard s'en allait diriger les destinées du Parti québécois.

La vie qu'on mène

Cette année, c'est mon père qui fait la mère, et ma mère qui fait le père.



LANDRY

SUITE DE LA PAGE 1

la nouvelle qu'une quinzaine de minutes à l'avance et qu'il en avait été «surpris».

Au nom du Bloc québécois, le leader parlementaire Michel Gauthier, lui-même ancien adjoint de M. Parizeau et lui aussi «étonné», a souligné «la décision d'un homme d'honneur, qui a fait un travail remarquable et qui a fait faire un grand pas au peuple du Québec hier [lundi]». Il a ajouté que «cette décision-là peut lui ressembler d'une certaine façon: c'est quelqu'un qui sait prendre ses décisions au moment où il doit les prendre».

Les témoins péquistes et les représentants du personnel politique qui assistaient à la conférence de presse du premier ministre sont passés par toutes les gammes d'émotions hier: de la stupeur à la tristesse. Plusieurs d'entre eux avaient les larmes aux yeux.

«C'est probablement l'un des plus grands ministres des Finances que le Québec ait connus, il a doté le Québec d'outils de développement économique extraordinaires. C'est une perte pour le Québec. C'est un homme de conviction qui a toujours été logique», a souligné le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, compagnon de longue date du premier ministre.

Un des plus fidèles collaborateurs du premier ministre, le chef de cabinet Jean Royer, a expliqué que ceux qui connaissent bien M. Parizeau ne sont pas vraiment surpris. «Souvenez-vous qu'il avait déjà dit dans une entrevue qu'il tirerait les conclusions nécessaires si le OUI ne gagnait pas au référendum.»

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Marjo Dumont, a rendu en soirée un bref hommage au premier ministre Jacques Parizeau, parlant des quatre décennies d'évolution du Québec auxquelles il a participé.

Selon le chef de l'ADQ, qui était associé au projet souverainiste soumis au jugement des Québécois, rien ne laissait présager un départ si rapide de M. Parizeau. Quant à la suite des résultats du référendum pour le Québec, le chef de l'ADQ appelle à la «vigilance». «Par toutes ses forces, le Québec doit se protéger des conséquences d'un NON. Ça interpelle tout le monde, l'opposition officielle aussi», a-t-il affirmé.

À Ottawa, les libéraux de Jean Chrétien se retrouvaient devant la perspective contradictoire de bénéficier d'un moment supplémentaire de répit avant la mise en branle des «changements» promis et de voir l'ordre du jour souverainiste demeurer à l'avant-scène à la faveur d'une campagne au leadership.

Étonné était le premier ministre Jean Chrétien, qui s'est dit «mal à l'aise» de commenter puisqu'il sortait tout

juste d'une réunion de son cabinet et qu'il n'avait pas entendu la déclaration de M. Parizeau.

«Je comprends sa décision», a dit M. Chrétien, même s'il ne savait pas «si c'est à cause de sa déclaration d'hier soir [lundi] ou pour d'autres raisons». «Il a décidé de quitter la politique et tout ce que je voudrais dire, c'est qu'il aura un successeur et je voudrais, comme je l'ai dit hier, tendre la main à son successeur pour travailler sur les vrais problèmes des Québécois, c'est-à-dire la création d'emplois et la croissance économique.»

Quant à savoir s'il était heureux de voir ainsi un vieux rival quitter la scène, le premier ministre a répondu: «Vous avez des adversaires qui vont et viennent, et vous ne les choisissez pas.»

De son côté, la ministre du Travail Lucienne Robillard a dit «respecter» le choix de M. Parizeau et a rappelé son caractère logique: «Il avait toujours dit qu'il n'était pas intéressé à être premier ministre d'une province. Je pense qu'il est fidèle à lui-même et à ses déclarations antérieures.»

En Ontario, le leader néo-démocrate Bob Rae voit le départ du premier ministre Parizeau d'un oeil positif.

Son départ donnera aux fédéralistes plus de temps pour se concerter dans le dossier constitutionnel et augmentera les chances de pouvoir négocier avec le Québec des changements au sein de la fédération canadienne, a-t-il estimé hier.

«Ce serait tellement merveilleux si c'était possible de négocier avec un gouvernement prêt à parler de changement dans le cadre du Canada», a-t-il dit.

Mais les vœux de Bob Rae ne seront vraisemblablement pas exaucés. Le ministre Guy Chevrette évoque déjà des lendemains difficiles pour le reste du Canada, qui devra livrer les changements promis durant la campagne référendaire. «Jean Chrétien nous a promis des changements avec des tremolos dans la voix. Qu'il accouche, avec ses tremolos», a-t-il lancé.

M. Chevrette refuse de spéculer sur la suite du combat souverainiste mais évoque clairement la possibilité d'une élection référendaire et croit que le Bloc devrait demeurer à Ottawa. «Il a encore une légitimité», a-t-il dit.

Jean-François Lisée, conseiller spécial du premier ministre Parizeau, a également affirmé qu'une élection référendaire portant sur l'indépendance du Québec était envisageable. «C'est une question pertinente, parce que la loi référendaire a ses contraintes», a-t-il affirmé.

M. Lisée avait déjà eu vent de la démission de Jacques Parizeau. Il souligne que le premier ministre avait même songé à annoncer la nouvelle dès la confirmation de sa défaite, lundi soir.

SUCCESSION

SUITE DE LA PAGE 1

stantiels, avait dû se retirer à mi-chemin de la campagne au leadership qui a choisi Pierre Marc Johnson. Vice-premier ministre, il a non seulement monté en grade mais il a également connu un regain de popularité au sein du parti et dans l'opinion publique. Dans les situations difficiles, il a toujours affiché une impeccable loyauté envers son chef, intervenant souvent avec doigté pour abriter ses gaffes et le tirer d'embarras. Il a fait savoir hier que si Lucien Bouchard est candidat, il ne lui fera pas la lutte.

Présidente du Conseil du trésor, la ministre Pauline Marois est également considérée comme une sérieuse aspirante. Elle aussi s'était frottée à Pierre Marc Johnson et avait fait bonne figure. Un autre candidat de la même époque, Jean Garon, serait lui aussi intéressé, mais comme titulaire du ministère de l'Éducation, il a commis des erreurs et perdu de la crédibilité. Le leader parlementaire Guy Chevrette serait, dit-on, tenté de vivre l'expérience, conscient qu'il est très apprécié des militants du parti. Quand le bureau du premier ministre, en début de campagne référendaire, a commandé un sondage sur la popularité des ministres et députés, Serge Ménard est apparu en haut de liste aux côtés de David Cliche. Mais il est relativement nouveau dans ce parti, dont il faut connaître les moindres recoins pour espérer un jour le diriger. Jean Rochon a une stature de chef politique, sauf que sa réforme des services de santé pourrait avoir irrémédiablement miné ses chances.

Chose certaine, il ne suffira pas d'être populaire au sein de la population pour décrocher le gros lot. L'aspirant devra surtout avoir des racines dans le parti. Et même si Lucien Bouchard s'est mis en valeur dans cette campagne référendaire et s'est gagné l'admiration de milliers de péquistes, c'est peut-être ce qui lui fera le plus défaut.

Les aspirants devront montrer patte blanche face à l'option fondamentale du parti. En fait, deux écoles de pensée s'affronteront dans cette course, expliquait hier au *Devoir* un stratège aguerrri aux courses au leadership: l'orthodoxie souverainiste et «l'affirmation nationale plus». C'est sur ce point que Lucien Bouchard inspire de la méfiance et il trouvera sur son chemin des adversaires pour le mettre à l'épreuve.

On croit aussi généralement que l'aspirant idéal devra être bien perçu des militants péquistes de la puissante région de Montréal, en plus d'être hautement estimé du milieu des affaires. Parce que, dit-on, les militants savent que pour espérer mener le parti à une victoire électorale, le nouveau chef devra être crédible quand il parlera du thème des finances publiques, l'une des grandes préoccupations des Québécois.

Quoi qu'il en soit, l'exécutif du parti s'est réuni hier soir à Montréal pour définir les modalités de la course au leadership. Le conseil national se réunira le 9 décembre pour en débattre et les adopter. Au Parti québécois, le choix d'un nouveau chef se fait au suffrage universel des membres, un exercice long et périlleux. La vice-présidente du parti, Monique Simard, qui a reçu l'annonce de la démission de M. Parizeau comme une «regrettable surprise», a déclaré au *Devoir* que le congrès pourrait avoir lieu tôt l'hiver prochain ou plus tard au printemps.

LA RCR ET VOUS POUR SAUVER UNE VIE



Au cœur de la solution!



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559